

SEINE SAINT-DENIS :

UNE POLITIQUE MUNICIPALE ET DEPARTEMENTALE PARTISANE



Le département de la Seine Saint-Denis

On donne souvent cette image de la banlieue Nord de Paris : «Ceinture rouge», «fief» traditionnel d'implantation du PCF.

Dans ce département, le seul où le conseil général soit à majorité PCF, où la totalité des 9 sièges de députés revienne au PCF, où 27 communes sur 40 aient une municipalité d'Union de la gauche à majorité PCF, comment peut-on apprécier cette domination ?

Comment s'est établie cette domination ? Quelle réalité recouvre-t-elle ? Comment peut-on expliquer le tassement de voix enregistré aux législatives de 1978, alors que ce département constituait en quelque sorte l'image de marque de sa «gestion démocratique» ? Quelles contradictions s'y font jour ?

L'article que nous publions ici, est une contribution de la fédération Paris Nord de notre parti. N'y figurent pas des éléments détaillés sur la partie nord-est du département, ni une étude approfondie des contradictions internes au PCF en Seine Saint-Denis.

Un département fortement industriel

«Le département de la Seine Saint-Denis arrive au 5ème rang, à l'échelon national, pour l'importance de son potentiel économique, lequel repose sur 20 700 entreprises industrielles et commerciales, qui emploient une main-d'œuvre d'un niveau de qualification particulièrement élevé.

On peut distinguer actuellement trois grandes zones d'implantation des industries :

— *une couronne proche de Paris* (La Plaine Saint-Denis - Saint-Ouen - Saint-Denis - Aubervilliers) : Elle regroupe des entreprises de grandes dimensions, qui représentent 38 % des emplois industriels du département.

— *A l'Est de Paris* (Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet, Montreuil, Noisy-le-Sec et Romainville) : une zone fortement industrialisée, mais avec des entreprises moyennes, qui emploient environ 200 salariés chacune.

— *Une deuxième couronne à l'est et au nord-est du département* : de Bobigny à Aulnay-sous-Bois, où sont implantées les industries les plus récentes et où de nouvelles zones industrielles sont en cours de réalisation.

Ainsi, dans la zone d'aménagement dite de «Paris-Nord» regroupant les communes d'Aulnay-sous-Bois, Tremblay-les-Gonnesse, Sevran et Villepinte, se sont installés :

- une usine de montage de la Société Automobile Citroën (175 hectares)
- des entrepôts et des petites activités industrielles (17 hectares).

● Sur ces 20 700 entreprises, 75 % emploient moins de 10 salariés et 5 % comptent plus de 50 personnes. D'autre part, on dénombre 72 établissements industriels et commerciaux de plus de 500 salariés et 22 de plus de 1 000 personnes.

L'ensemble des entreprises implantées en Seine Saint-Denis emploient 344 500 salariés, dont 70 % d'hommes et 30 % de femmes. Ces effectifs représentent respectivement 2,6 % et 9,7 % du total des personnes travaillant en France et en région d'Ile de France dans des établissements industriels et commerciaux.

Par ailleurs, les communes de Montreuil, Saint-Denis et Saint-Ouen regroupent 30 % des effectifs salariés du département.

L'importance de la place que tient en Seine Saint-Denis le secteur de l'industrie se traduit par le fait que, en se référant au nombre de salariés, ce département est au troisième rang en région d'Ile-de-France pour les industries des métaux, le bâtiment et les travaux publics et les industries de la chimie. D'autre part, la Seine Saint-Denis arrive au deuxième rang pour les transports.

Il importe également de souligner que près d'un salarié sur deux du secteur secondaire travaille dans les industries des métaux.

● Entre les années 1970 et 1974, 40 000 emplois nouveaux ont été créés dans le département de la Seine Saint-Denis. D'autre part, durant cette période, le solde positif du nombre des emplois s'est élevé à 26 350.

Alors que le secteur secondaire a connu une phase de stabilité, le secteur tertiaire a progressé de 25 600 emplois au cours de ces cinq années.

Par ailleurs, l'accroissement des 26 350 emplois a bénéficié pour 14 800 d'entre eux à l'arrondissement du Raincy, dont plus de la moitié au profit du secteur des grands ensembles d'Aulnay-sous-Bois, Sevran, Tremblay-les-Gonnesse, Villepinte.»

(Extraits de «Les activités économiques» - fiche n° 11)

ELECTIONS LEGISLATIVES : LE RECUL DU PCF

En Seine Saint Denis, 586 377 électeurs ont voté au premier tour, soit 57 587 de plus qu'en 1973. Cette augmentation du nombre d'électeurs ne s'est pas traduite sur le plan de la participation électorale : de 80,19 % au premier tour, elle est en baisse de 1,71 % par rapport à 1973, et légèrement inférieure à celle de 1968.

Première remarque donc : malgré le matraquage opéré par les différents partis bourgeois, une partie des inscrits ne s'est pas déplacée pour voter. Il faut d'ailleurs y ajouter les nombreuses familles, les jeunes qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales malgré les opérations organisées par les mairies jusque dans les ANPE.

Le nombre de votants est encore inférieur au deuxième tour : pour les 7 sièges qui restaient à pourvoir, la participation n'a été que de 79,04 % avec un pourcentage élevé de bulletins blancs ou nuls. Le fait qu'à Saint Denis par exemple, un seul candidat (Zarka) soit resté en lice, a certainement joué dans ce sens.

A droite

Au premier tour, l'ensemble des partis de la majorité (plus les partis d'extrême droite) recueille 33,94 % des voix, soit une baisse de 3,94 % par rapport à 1973.

Au deuxième tour, pour 6 sièges, la droite recueille 41,87 %, total là aussi inférieur (de 2,03 %) à celui de 1973. Cependant, près de 2 % des voix perdues par la droite au premier tour sont regagnées par elle au deuxième.

On note donc une régression d'ensemble de la droite en voix et en pourcentages. Les quelques progressions ponctuelles (Saint Ouen, Montreuil, Aulnay) semblent correspondre à des zones où l'habitat en accession à la propriété s'est particulièrement développé.

• Sur la répartition de ces voix au sein de la droite, trois constatations s'imposent :

— les candidats RPR sont les plus touchés, avec une perte de 7,7 % des voix par rapport à celles recueillies en 1973 par l'UDR.

— d'une manière générale, l'UDF progresse par rapport aux forces qui en 1973, représentaient les mêmes tendances politiques.

— les voix RPR vont pour partie à l'UDF, pour partie à l'extrême droite qui passe ainsi de 2 319 voix en 1973 à 7 776 voix. Cette augmentation semble due à la fois à une propagande raciste et à l'exploitation du mécontentement occasionné par les hausses d'impôts.

A gauche

Le fait le plus marquant est le tassement du PCF qui recule dans toutes les circonscriptions au premier tour (sauf une, la 9^e dont il ne tenait pas jusque-là le poste de député). Les reculs les plus importants sont ceux de Bobigny (-7,3 %), Saint Ouen (-6,9 %), Saint Denis, Montreuil. Cette perte en pourcentages s'accompagne de pertes en voix.

Le PCF ne s'est pas expliqué sur ces reculs, bien qu'il ait évoqué la nécessité d'examiner avec soin les résultats...

Cependant, le secrétaire fédéral du 93, Garcia a formulé quelques explications dans *France Nouvelle* : nouveauté de deux candidats (Zarka et Fost)... mais Odru et Nilès sont également en baisse sans être de nouveaux candidats ! Modification de la composition sociologique du département : mais si de 1973 à 1978, un certain nombre d'emplois ont pu être supprimés sur le département, rien ne prouve qu'il y ait un lien entre ce fait et la perte de voix du PCF. D'autre part, la composition ouvrière de ce département ne s'est pas modifiée de manière si accélérée pendant ces 5 années qu'elle ait pu avoir une conséquence aussi nette. De toutes façons, ce facteur pourrait expliquer dans une certaine mesure une régression en pourcentages mais non en nombre de voix.

Parmi les autres raisons invoquées par Garcia, on trouve

UDF - RPR : Tableau comparatif des résultats électoraux en 1973 et 1978

Circonscript.	1973		1978				
	UDR	Réf. + RI	RPR	UDF	Ext.D.	Progres. UDF en voix	Régres. RPR en voix
1 ^{re} Saint-Ouen	10 763	6 638	10 579	7 469	77	+ 1 831	- 184
2 ^e Saint-Denis	7 319	2 517	4 458	5 036	494	+ 2 510	- 2 981
3 ^e Aubervilliers	9 860	11 631	5 992	9 350		- 2 281	- 3 928
4 ^e Bobigny	9 038	4 595	7 269	7 984	1 155	+ 3 389	- 1 771
5 ^e Bondy	21 899	7 674	16 475	11 270	693	+ 3 596	- 5 424
6 ^e Pantin	11 175	6 461	9 665	8 227	936	+ 1 766	- 1 510
7 ^e Montreuil	13 501	7 439	8 279	11 567	1 536	+ 4 128	- 5 282
8 ^e Aulnay	10 135	11 490	15 442	14 768	1 174	+ 3 258	- 1 293
9 ^e Noisy	27 981	9 913	24 104	15 694	2 681	+ 5 781	- 3 717

PCF :

Tableau comparatif des résultats électoraux en 1973 et 1978

	1973	1978	Différence de voix	Différence des % (1)
1 ^{re} Saint-Ouen	22 806	20 743	- 2 063	- 6,9 %
2 ^e Saint-Denis	18 398	16 548	- 1 850	- 6,6 %
3 ^e Aubervilliers	20 573	28 000	+ 1 427	+ 0,4 %
4 ^e Bobigny	29 628	28 508	- 1 120	- 7,3 %
5 ^e Bondy	21 621	22 897	+ 1 276	+ 0,4 %
6 ^e Pantin - Bagnolet	18 349	17 386	- 963	- 3,5 %
7 ^e Montreuil	23 813	22 830	- 983	- 5,2 %
8 ^e Aulnay	30 795	34 189	+ 3 394	+ 4 %
9 ^e Noisy le Grand	21 421	26 842	+ 5 421	+ 0,8 %
TOTAL	soit 41,53 %	soit 37,98 %		Recul moyen de 3,55 %

(1) Il s'agit de la différence des pourcentages de voix du PCF par rapport aux suffrages exprimés en 1978 et 1973.

aussi... le caractère inévitable de la progression du PS : «*Le parti socialiste faisait un score très bas ; il n'est donc pas extraordinaire qu'il occupe un certain créneau*». Curieux raisonnement après un an de polémiques contre le virage à droite du PS et qui ne concorde guère avec une autre des affirmations de cet article : «*Je crois qu'une partie de l'électorat qui nous avait quittés en 1975 pour aller vers le PS est revenue vers nous...*».

Mouvements de population, pourcentages d'immigrés, «insuffisance» de la propagande des mairies, progression dans certaines cités où le PCF s'était particulièrement mis en avant dans des luttes pour la baisse des charges (à Noisy le Grand) et contre les saisies (à la Courneuve), tous les arguments appelés à la rescousse ne peuvent en rien masquer la raison profonde de ce recul électoral : la prise de conscience de plus en plus nette par une frange de travailleurs du caractère bourgeois de la gestion du PCF.

Ainsi, ce sont plus de 20 000 personnes qui n'ont pas donné leur confiance au PCF sur le département, alors que celui-ci espérait à la fois rallier de jeunes électeurs et gagner de nouvelles couches de la population.

- Les voix perdues par le PCF ont pour une part profité au PS dont la progression est générale. La polémique développée par le PCF n'est probablement pas étrangère à ce fait. La progression du PS provient aussi vraisemblablement de voix réformatrices attirées par l'opposition manifestée par le PS à certaines positions du PCF.

- Les voix perdues par le PCF doivent, pour une part aussi, se retrouver parmi les abstentions. Sur la base du raisonnement : «De toutes façons, en Seine Saint Denis, la gauche l'emporte», certains ont pu ainsi être amenés à l'abstention.

- Enfin, certaines voix perdues par le PCF se sont portées sur l'extrême gauche.

PS : Tableau comparatif des résultats électoraux en 1973 et 1978

	1973	1978	Différence en voix	Différence en %
1 ^{ère} Saint-Ouen	9 209	13 255	+ 4 146	+ 6,22
2 ^e Saint-Denis	4 023	5 925	+ 1 902	+ 5,21
3 ^e Aubervilliers	6 958	8 554	+ 1 596	+ 2,11
4 ^e Bobigny	4 782	8 248	+ 3 466	+ 5,48
5 ^e Bondy	13 460	17 561	+ 4 101	+ 4,25
6 ^e Pantin	8 242	10 483	+ 2 241	+ 3,8
7 ^e Montreuil	6 505	3 578	+ 3 073	+ 4,28
8 ^e Aulnay	8 331	14 787	+ 6 456	+ 5,16
9 ^e Noisy le Grand	18 695	23 167	+ 4 412	- 0,06
TOTAL			+ 30 461	+ 3,88 % en moyenne

L'extrême gauche

Elle progresse de 8 155 voix, tout en maintenant à peu près son pourcentage.

Si une partie des électeurs est sans doute constituée de jeunes votant pour la première fois, la présence de candidatures écologistes (5 000 voix à Noisy-le-Grand), féministes (1 000 voix à Aulnay) et la présence de candidatures PSU axées sur la qualité de la vie ont favorisé ces résultats.

En particulier, à travers les candidatures d'extrême gauche, s'est manifesté, de manière plus ou moins claire un courant de mécontentement contre le PCF.

L'Union Ouvrière et Paysanne pour la Démocratie Prolétarienne, soutenue par les marxistes-léninistes, a obtenu un résultat modeste, dû à plusieurs facteurs : l'UOPDP devait à sa création récente d'être peu connue du public et n'avait donc pas «d'image électorale» due à de précédentes campagnes. D'autre part, la délimitation de ses positions politiques, nécessaire dans la multiplicité des candidatures, en faisait une cible particulière du PCF en Seine Saint Denis. Cependant, ce sont près de 1 000 personnes qui se sont ainsi nettement déterminées par une dénonciation claire de la bourgeoisie de droite et de gauche. À un moindre degré, on peut d'ailleurs estimer qu'une partie des voix de *Lutte Ouvrière* reflète également

ce courant qui refuse l'alternative «droite gauche», fait non négligeable dans ce département.

Au deuxième tour

La méfiance manifestée à l'égard du PCF au premier tour est tout aussi sensible au deuxième. Ainsi il manque 29 183 voix au PCF au deuxième tour sur l'ensemble des voix (UOPDP exclue) que le PCF espérait bien voir se reporter sur lui.

Le pourcentage d'abstentions, accru entre les deux tours, paraît provenir de plusieurs sources : de gens ayant voté PS mais refusant de voter pour le PCF (la droite étant souvent considérée comme battue d'avance), d'écologistes ou de sympathisants d'extrême-gauche.

De ce résultat des élections législatives, se dégagent donc plusieurs remarques d'ensemble :

- la participation est moindre aux deux tours que dans le reste du pays et aux élections législatives précédentes
- la droite est en recul et se rééquilibre au profit de l'UDF
- à gauche, le PCF perd 20 000 voix au premier tour et 29 000 au deuxième.

Les résultats montrent ainsi l'échec de la polémique du PCF contre le PS. Ils montrent aussi l'apparition plus nette d'un courant remettant en cause la politique du PCF sur le département.

LA SEINE SAINT-DENIS A TRAVERS L'HISTOIRE DU PCF

Nulle part ailleurs l'influence du PCF n'est plus profonde, plus ancienne, qu'en Seine Saint-Denis. Il en était déjà ainsi, bien avant que la réforme administrative du 10 juillet 1964 ne créât ce département formé par la partie nord-est de l'ancien département de la Seine et par quelques communes de l'ancienne Seine et Oise.

Depuis la fin du 19^e siècle, les forces socialistes, puis depuis le congrès de Tours, les forces communistes, ont trouvé un milieu favorable à leur implantation dans cette partie de la banlieue, que *Le Figaro* avait déjà baptisée en 1889 de «banlieue rouge» ou «ceinture rouge».

Fortement industrialisée, très populaire, tristement célèbre pendant les années 1950-1960 pour ses bidonvilles, aujourd'hui pour ses cités-dortoirs, cette partie de la banlieue parisienne, malgré de profonds bouleversements démographiques, a toujours gardé cette particularité de fournir au PCF ses meilleurs résultats électoraux.

Même à son apogée, le mouvement gaulliste n'est jamais parvenu à ébranler cette suprématie électorale. Il a fallu attendre les élections législatives de mars 1978 pour voir un «tassement de l'électorat du PCF» dans le 93 : diminution de 3,5 % des suffrages exprimés par rapport aux élections législatives de 1973, pour l'ensemble du département, et dans les villes les plus anciennement dirigées par les membres du PCF, la perte de voix a atteint 4,6 % en moyenne.

Cette suprématie électorale du PCF peut s'apprécier de la manière suivante :

- 8 députés sur 9 en 1973, 9 sur 9 en 1978.
- 4 sénateurs sur 6 (les 2 autres sont membres du PS)
- Le PCF possède la majorité absolue au Conseil général avec 27 conseillers sur 40 (les 13 autres sont : 7 socialistes, 3 gaullistes, 3 centristes).

— Il dirige 27 villes, dont les plus importantes du département : Saint-Denis, Aubervilliers, Bobigny (depuis 1920), Montreuil... sur 40, alors que le PS aujourd'hui n'en contrôle que 7 et la droite, 6.

En 1977, la fédération de la Seine Saint Denis du PCF «revendiquait» près de 30 000 adhérents, contre, selon ses estimations, 3 200 au PS par exemple.

QUELQUES ELEMENTS D'HISTOIRE

A sa naissance, en 1921, au congrès de Tours, le PCF hérite de 16 municipalités dans le département de la Seine. Il s'agit d'un grand succès pour le PCF car il n'en est pas ainsi dans les autres départements. *L'Humanité* du 8 mai 1921 pouvait ainsi titrer : «*Dans la Seine, 16 municipalités restent au Parti.*»

Dès 1922-1923, un certain nombre d'entre elles, notamment parmi les communes qui composent aujourd'hui le 93, Pantin par exemple, retournent au Parti socialiste. Dans la plupart des cas, ce retrait se fait avec l'essentiel des organisations du PCF sur les quartiers qui assuraient le relais de l'influence des municipaux parmi les masses populaires.

Dans les années qui suivent, les succès électoraux constants du PCF dans le secteur «Paris Nord» de la Fédération de la Seine, confirment la base même de cette implantation par la reconquête ou la confirmation de ses membres à la tête des communes les plus importantes comme Saint Denis, Bobigny, Villetaneuse, Montreuil, et en 1929, Pantin...

En fait, il s'agit des résultats positifs de plusieurs années d'efforts de la part même de la Fédération de la Seine pour enlever aux forces socialistes cette partie de la banlieue parisienne.

En effet, dès 1925, le PCF comprend l'importance stratégique de cette partie de la région parisienne pour son propre développement. Pendant toute cette période, qui va de 1925 à la politique du Front populaire, cette banlieue a été pour le PCF, en quelque sorte, le secteur pilote pour l'élaboration d'une «pratique municipale communiste». A cet effet, il mit sur pied dès 1925 une commission municipale qui eut pour objet l'étude et la généralisation de cette première expérience. Ce sera précisément sur la base du bilan de cette dernière que le PCF élaborera au cours des années 1930, cet aspect de sa politique nationale. Si cette politique municipale va jouer un rôle important dans le développement de l'implantation du PCF dans cette partie de la banlieue parisienne, ce ne sera pas le seul facteur. D'autres aspects de sa ligne comptent aussi : le développement des cellules d'entreprises d'abord, puis sa politique d'unité populaire au début des années 1930 avec le Front Populaire.

Mais tout d'abord, il faut examiner les conditions objectives de l'implantation du PCF avant la deuxième guerre mondiale dans la banlieue nord, à quelle réalité sociale a-t-il affaire ? Quelle analyse en fait-il ?

Industrialisation et prolétariat de la banlieue nord

De 1920 à 1939, à la veille de la deuxième guerre mondiale et de l'interdiction du PCF, la banlieue nord de Paris connaît de profonds bouleversements. Avant 1920, cette région se caractérisait principalement par une forte proportion de maraîchers, une présence très concentrée, mais non majoritaire d'ouvriers aux conditions de travail très proches de ceux qui travaillent et vivent à Paris même. Au niveau de l'habitat, à l'époque, ce qui domine, ce sont les maisons individuelles, en petits lotissements. Les forces socialistes dominantes après la première guerre mondiale, trouvaient principalement leurs appuis parmi les maraîchers, les petits propriétaires et dans une certaine mesure parmi une couche relativement

ancienne d'ouvriers aux conditions de travail proches de l'artisanat (ébénisterie, bâtiment...). Déjà, la première guerre mondiale, et l'effort de guerre qu'elle a suscitée sur le plan industriel avaient commencé à transformer la population de cette banlieue, mais de manière surtout très localisée, par exemple à Pantin, aux environs de Saint-Denis.

Dans les années 1920, les transformations s'accélérent. Alors que la population parisienne tend à baisser, on enregistre dans la banlieue nord une véritable explosion démographique — l'essentiel de l'immigration provinciale profite à cette partie de la banlieue parisienne.

Cette transformation de la population est principalement due à l'industrialisation brutale et rapide de cette banlieue, et cela dans l'élan même de celle qui avait eu lieu pendant la première guerre mondiale. Cette forte industrialisation fixe d'importants contingents d'ouvriers et de leur famille autour d'agglomérations qui vont quasiment surgir : la Courneuve, le Nord et le Nord-Est de Pantin, la ceinture même de Saint-Denis, Villetaneuse, et Montreuil... pour ne citer que l'essentiel. Par exemple, à la Courneuve, le nombre d'entreprises quadruple sur cette période (1920-1939), le total des emplois, dans la section métallurgique, triple. C'est dans cette période que naissent ou se développent des entreprises telles que Babcock ou Rateau.

Dans d'autres secteurs de la population dont la prolétarianisation était plus ancienne (du début du siècle), on constate de profonds changements. Il s'agit de la disparition progressive de couches ouvrières implantées et concentrées dans cette partie de la banlieue par les premières vagues d'industrialisation de Paris et de sa banlieue (bâtiments, ébénisterie, industries du meuble...) au profit de nouvelles couches d'ouvriers métallurgistes, d'ouvriers travaillant dans la chimie, ou encore dans la mécanique. Par exemple, à Pantin, commune déjà très industrialisée en liaison étroite avec des quartiers de Paris qui a concentré l'essentiel de certaines activités productives parisiennes (par exemple le Marais), s'installe et se développe Motobécane et toutes ses filiales.

Ces transformations ont eu des impacts très importants au plan politique, notamment dans la réduction de l'influence des forces socialistes, (SFIO, notamment) quasiment à la portion congrue et concurremment, dans le développement même de l'influence du PCF. Ce processus de prolétarianisation de la banlieue nord a ainsi été une des conditions les plus favorables à l'implantation du PCF au détriment de celle de la SFIO, en supplantant les vieilles couches ouvrières ou semi-rurales des maraîchers et des petits propriétaires immobiliers, par des couches plus représentatives de secteurs capitalistes modernes, et plus dynamiques.

Lors de la crise économique qui se développe au début des années 1930, cette banlieue est de fait la plus touchée, avec la banlieue nanterroise, par le chômage et les fermetures d'entreprises. D'une manière générale, selon les statistiques bourgeoises en termes de population active, qui sont malgré tout une première approximation, la région parisienne qui concentre 20 % des actifs, compte la moitié du total des chômeurs. Ce phénomène aggrave les contradictions entre les travailleurs et leurs familles, et la SFIO qui, par exemple, continuait à défendre les intérêts des petits propriétaires et de petits commerçants en refusant l'exonération des loyers, des impôts locaux, la mise en place d'une aide municipale. De nombreuses illusions tombent ainsi, que le PCF met à profit en défendant une ligne plus résolument anti-capitaliste.

Précisément, il nous faut examiner à présent les éléments de la ligne politique du PCF développée sur cette période qui ont permis de transcrire l'élargissement de son influence au développement organisationnel. Les textes fédéraux, les interventions des responsables locaux aux différents congrès du PCF sur cette période et les témoignages de quelques vieux militants permettent de discerner trois éléments de ligne qui ont marqué particulièrement l'histoire du développement du PCF dans la banlieue nord. Il s'agit d'abord de la campagne dite de «bolchévisation» qui débute en 1924 et semble avoir été une préoccupation constante de nombreux responsables locaux.

Puis le développement systématique d'une politique dite «municipale prolétarienne» avec la création de comités de chômeurs très larges au début des années 1930, et enfin la politique de «Front populaire».

La campagne dite de «bolchévisation du PCF»

C'est sur les directives de l'Internationale communiste que le PCF s'est engagé dans cette campagne dès 1925.

Il s'agit d'un vaste plan de réorganisation des partis communistes sur la base de cellules d'entreprises, au contraire de la SFIO qui était organisée sur la base des circonscriptions électorales et cela, en étroite liaison avec le but même que s'assignaient les sociaux-démocrates : «*Agir sur l'État bourgeois par le moyen du bulletin de vote*», illusion que Lénine, avait, dès avant la première guerre mondiale, caractérisée et condamnée comme contraire aux intérêts du prolétariat.

En 1921, le PCF hérite de cette forme d'organisation basée sur les circonscriptions électorales avec laquelle il lui faut rompre car en contradiction avec le but final qu'il s'assigne en tant que parti communiste (1) : «*C'est le renversement de la bourgeoisie, la conquête du pouvoir et la réalisation du communisme.*» Pour ce faire, il lui est nécessaire de se donner comme objectif «*la conquête de la majorité de la classe ouvrière par une participation active à sa lutte quotidienne et par la conduite de cette lutte.*» Pour cela, il faut «*une liaison étroite des organisations communistes avec les masses ouvrières à l'usine même.*» Cette directive de l'I.C. fournissait ainsi au PCF un double moyen de trancher non seulement au plan de la ligne fondamentale (ce qui avait été fait au congrès de Tours) mais au plan même de la ligne organisationnelle, de l'organisation elle-même : transformer sa base sociale en la prolétarianisant, en transformant son organisation par les

(1) V^e Congrès de l'Internationale communiste : «Questions d'organisation» (1924)

cellules d'abord, puis surtout par les cellules d'entreprises, *«de centre de gravité du travail politique et d'organisation.»*

La campagne que lance le PCF en 1925, reprend pour l'essentiel cette directive de l'I.C. En la baptisant, *«campagne pour la bolchévisation»*, le PCF marquait alors sa volonté de s'édifier en parti léniniste, de faire les premières expériences de l'assimilation des principes léninistes d'organisation, notamment sous l'angle du centralisme démocratique qui est désormais inscrit dans ses statuts. Enfin, dernier objectif, *«faire surgir des cadres d'un type nouveau, issus de la classe ouvrière.»*

Cette campagne dite de bolchévisation appelle, d'un point de vue d'ensemble, deux remarques.

La première concerne la directive de l'I.C. En effet, si une telle directive est importante et significative de la volonté de l'I.C. de guider les PC, dans leur construction et dans leur assimilation des principes léninistes d'organisation, elle ne permet en fait que d'en réunir les conditions, le reste étant affaire de lutte politique et surtout de la capacité des PC d'extirper les racines de toutes les conceptions qui sapaient la qualité prolétarienne de l'édification de ces partis.

Deuxièmement, l'application qu'en fit alors le PCF, si elle est louable par rapport à d'autres PC européens et si elle marque sa volonté de se démarquer aussi au plan organisationnel de la SFIO, doit être rapportée en fait à sa capacité à lier l'application de ces principes léninistes à l'analyse concrète qu'il pouvait produire alors, à la fois de l'impérialisme français et de ses contradictions de classe des tâches qui en découlent, et des influences de l'idéologie bourgeoise et petite bourgeoise, au sein même de la classe ouvrière et jusque dans ses rangs. Or il semble que ce lien n'a pas été fait ou tout au moins est resté à l'état d'embryon ou de généralités. Ce qui limite considérablement la portée d'une telle campagne.

La fédération de la Seine est la première, dans le PCF, bien avant même le lancement de cette campagne comme en témoigne une *«étude de l'implantation du Parti communiste français à l'entreprise (1920-36) : Renault»*,

à organiser les premières cellules d'entreprises. Cette campagne va permettre au PCF dans un premier temps de consolider les positions héritées du Congrès de Tours, mais surtout de réaliser un véritable essor de ses organisations. Un rapport sur l'organisation de J. Duclos au VII^e congrès du PCF (1932), révèle quelques chiffres qui permettent de mesurer les résultats : sur 1893 cellules que compte alors l'organisation, un tiers (474) sont des cellules d'entreprises. Paris et sa banlieue sont parmi les régions où elles sont les plus nombreuses (292) après le Nord (563). Néanmoins, de nombreuses régions industrielles échappent encore largement à ce processus d'édification (les régions du Nord-Est, la région lyonnaise...).

Une statistique à propos de la parution de journaux de cellules d'entreprises nous indique de manière plus précise les résultats de cette campagne dans la banlieue nord ; au bout d'un an de réalisation, on compte :

Le Bourget : 8 cellules d'entreprises ; Saint-Denis : 7 ; Saint-Ouen : 4 ; Drancy : 2 ; La Courneuve : 1 ; Montreuil : 1 ; etc. Autre exemple à Pantin. En 1936, on compte les cellules d'entreprises actives suivantes :

- cellule des chaussures André
- cellule du cheminots
- cellule du dépôt de Flandre (tramway)
- cellule Novi (métallurgie)
- cellule des docks (alimentation)
- cellule des papeteries Blancan
- cellule Marchal (métallurgie)

alors qu'en 1922-23, rappelons-le, le PCF après un «héritage» intéressant, parfait de presque rien dans cette commune de la banlieue nord.

Néanmoins, si cette campagne connaît des résultats positifs, et permit ainsi au PCF une construction solide de ses organisations dans de larges secteurs de cette banlieue où dominaient encore, à la veille des élections qui verront la victoire de la politique du Front Populaire, les forces socialistes. En effet, rapidement le PCF va se trouver confronté à un nouveau problème : le décalage de plus en plus grand entre le développement du PCF dans les entreprises et celui de ses organisations de «rués» ou de quartiers — dans la banlieue nord —, qui reste très faible ou très fragile. Ce décalage

est d'autant plus sensible au PCF que celui-ci n'ayant pas abandonné toutes ambitions électoralistes ne voit pas ainsi le développement de son influence se transcrire automatiquement sur le plan électoral.

«La lutte contre le chômage et une pratique municipale prolétarienne»

Ce sera le deuxième axe de l'effort réalisé par le PCF dans la banlieue nord. Dès 1929, il développe sa «politique municipale», plus particulièrement autour des problèmes du chômage et des problèmes dûs à la crise économique des années 1930, dans cette banlieue industrialisée et concentrant un fort contingent de la classe ouvrière.

Tout d'abord, il nous faut examiner le contenu de cette politique municipale. En effet, si cette dernière est également inspirée des directives de l'Internationale communiste, elle n'est pas pour autant complètement dépouillée d'une démarche électoraliste : agrandir son influence électorale au détriment principalement de la SFIO. D'autre part, lors des élections municipales et cantonales qui se déroulent dans la période 1929-1935, le PCF articule sa «politique municipale» à la lutte et à l'organisation des chômeurs contre le chômage, ce qui semble avoir rencontré un large écho dans la banlieue nord. Néanmoins, à l'examen des brochures éditées alors par le PCF au nom des comités de chômeurs, notamment de «l'Union des comités de chômeurs de la région parisienne», deux aspects de cette politique se dégagent. La ferme volonté de créer sur une base clairement anticapitaliste, l'unité populaire de tous les chômeurs français ou «coloniaux», hommes ou femmes, jeunes ou vieux, avec les syndiqués, en rattachant les comités aux sections syndicales d'entreprises, avec les habitants des quartiers en les mobilisant sur tous les thèmes de solidarité matérielle et politique, paraît très positive et avoir contribué à la consolidation de son influence. Les ob-

jectifs assignés aux comités ont renforcé considérablement cet aspect positif. Ils organisent des mobilisations très larges pour imposer aux pouvoirs publics une série de lois susceptibles de satisfaire les revendications les plus immédiates des chômeurs : fonds publics d'aide aux chômeurs, exonération fiscale, des loyers, maintien gratuit du gaz et de l'électricité, la gratuité des transports, la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques. Néanmoins, à travers l'articulation entre la politique municipale et le début de réalisation de ces revendications, comme à Saint-Denis par exemple, telle qu'elle peut apparaître aujourd'hui à la lecture des brochures de «l'Union des comités de chômeurs de la région parisienne», certaines réminiscences du «socialisme municipal» en limitent considérablement la portée. En effet, l'influence du «socialisme municipal» ou «communal» qui s'était développée à la fin du 19^e siècle, autour et dans les rangs mêmes de la SFIO, était encore forte dans des municipalités tenues avant 1914 par les socialistes et dans une moindre mesure dans les rangs mêmes du PCF. Il s'agit pour l'essentiel de l'illusion de pouvoir, à partir d'une municipalité tenue majoritairement par des membres du PCF, créer un îlot de socialisme. A partir de cette base, qu'il suffirait de multiplier, d'élargir, il serait «possible» d'économiser l'affrontement avec le pouvoir central de la bourgeoisie, pour imposer le socialisme.

Les limites mêmes de la pratique municipale du PCF, si elle lui a permis un réel accroissement de son influence dans cette période, n'ont pas permis par contre de transformer complètement ce surcroît d'influence en élargissement de son organisation.

Les effets les plus évidents de cette politique sont les résultats électoraux obtenus par le PCF dans la banlieue nord en 1929 et 1935. Le dynamisme de sa politique lui permet de profiter du déclin grandissant, dans cette banlieue, de l'influence de la SFIO, d'autant plus que celle-ci soutient les gouvernements radicaux qui multiplient les mesures qui rejettent les frais de la crise économique sur la classe ouvrière, lancent la police contre les travailleurs en lutte et tolèrent l'activité alors grandissante des bandes fas-

cistes. Cette politique est relayée à partir de 1934 par la politique de Front populaire qui, outre la «défense des libertés» et la «défense de la paix», reprend sur le «plan économique et social» toutes les revendications élaborées dans la conduite de la lutte des travailleurs dans la période passée. D'une manière générale, lors de toute cette bataille, le PCF élargit considérablement son audience. Selon le rapport d'organisation du congrès de Villeurbanne en janvier 1936, de 1934 à 1936, les cellules d'entreprises sont au nombre de 776, les cellules locales : 3 445. A la veille de la deuxième guerre mondiale et de son interdiction, le PCF compte 10 000 adhérents environ dans la banlieue nord (76 000 au plan national).

Ainsi de 1921 à 1939, le PCF étendra considérablement son influence et son organisation dans cette banlieue nord, faisant de la fédération de la Seine avec la fédération du Nord, l'une des plus importantes de toute l'organisation. Malgré des périodes de revers (1922-23), des périodes de stagnation (1932), cette progression est constante, alors même qu'ailleurs, cette influence du PCF connaît des vicissitudes, notamment avec les dissidences de 1929-30 du P.O.P. (Parti Ouvrier Paysan) appelé P.U.P. (Parti d'Unité prolétarienne) ensuite. Néanmoins, cette progression est difficile à cerner. Les indications des divers rapports d'organisation ne sont pas toujours d'une bien grande précision. D'autant que dans cette période, bien souvent le PCF riposte aux critiques internes et aux contradictions qui se développent dans ses organisations, d'abord par des exclusions, puis par des remaniements organisationnels afin de couper court à de «possibles contaminations». La fédération de la Seine, les délimitations des différents secteurs, notamment du secteur «Paris-Nord», connaissent de nombreux remaniements qui obéissent la plupart du temps à la préoccupation suivante : corriger le poids excessif de Paris et de la vie politique parisienne par rapport à celui des banlieues plus ouvrières et plus populaires. En définitive, si cette influence croissante est difficile à chiffrer, on peut l'estimer en constatant qu'à

cette période 1921-1939, apparaît l'idée de plus en plus nette d'une identification entre la population de la banlieue nord, ses idées, ses luttes et l'influence du PCF.

1945 - 1960 : LES DIFFICULTES CROISSANTES DU PCF AVEC LES TRAVAILLEURS

Pendant la deuxième guerre mondiale, la banlieue nord et le PCF ont joué un rôle très important dans la résistance, notamment autour des réseaux de résistance des cheminots. Sa réputation de parti des «fusillés» restera très forte dans cette partie de la région parisienne.

Mais c'est aux lendemains mêmes de la libération que commencent très sérieusement les difficultés pour le PCF dans cette banlieue, et plus précisément lorsqu'il vole en 1944 au secours de la bourgeoisie et l'aide à désarmer les travailleurs, à reconstituer son appareil d'État, et à éliminer les «comités départementaux de libération». Il n'est pas question, à la direction du PCF, de laisser la classe ouvrière, débarrassée du joug fasciste, s'engager directement dans la lutte pour la destruction du capitalisme, de l'impérialisme français.

Au nom de la «démocratie» et du «redressement de la Nation», la classe ouvrière subit les pressions les plus fortes pour renoncer à ses revendications propres afin de «rassembler toutes les forces nationales» et de ne pas effrayer «les éléments capitalistes menacés par les trusts». «Présentement il ne s'agit pas de choisir entre le capitalisme et le socialisme, mais entre le fascisme et la démocratie.» Alors que nombre de militants et de travailleurs qui s'étaient engagés aux côtés du PCF dans la Résistance avaient posé la question de l'insurrection armée et de la transformation de la Libération en prise du pouvoir par la classe ouvrière. Ainsi, lors de la conférence fédérale de la fédération de la Seine de 1947, nombre de secrétaires politiques de cellules de quartiers ou cités

ouvrières, d'entreprises, s'interrogent sur les difficultés pour reconstituer, à partir de 1946, leurs cellules dans les principales usines de cette banlieue, dont beaucoup d'entre elles, selon des témoignages, n'ont cessé de fonctionner pendant la guerre et à partir desquelles s'étaient organisés des réseaux de résistants. Les responsables de la fédération, les membres de la direction du PCF leur rappellent les propos mêmes de M. Thorez à une session du comité central du PCF en janvier 1945, celui précisément qui avait déterminé la nécessité de reconstituer les cellules d'entreprises. Ces propos permettent de mesurer à quel point les éléments révisionnistes de la ligne du PCF rencontrent dans ses rangs la plus vive résistance. A la Libération, il n'y a pas de «dualité du pouvoir», oppose-t-on aux travailleurs et aux communistes qui voulaient engager la lutte contre le capitalisme après s'être débarassés du joug fasciste. Ce qui est à l'ordre du jour, «ce n'est pas la lutte pour le pouvoir des soviets», mais la «lutte contre l'hitlérisme et ses prolongements dans le pays», c'est la «lutte pour la démocratie vraie». Et toute autre position, c'est-à-dire toute forme d'opposition à ces propos étaient d'avance condamnées, réprimées, car caractérisées «d'avant-gardiste». Ces contradictions se sont ensuite particulièrement aggravées avec la «bataille pour la production». Les travailleurs de la banlieue nord, peuvent lire sur des affiches placardées aux portes de leurs usines de véritables appels : «La France se sauvera par le travail»... «La démocratie vaincra par le travail... contre les trusts et leurs agents hitlériens...» Après avoir désarmé les travailleurs et aidé à la reconstitution de l'appareil d'État bourgeois, le PCF engage les mêmes travailleurs dans la reconstruction de l'économie capitaliste.

De vieux travailleurs ou de vieux militants, qui savent aujourd'hui que le PCF n'est plus qu'un parti bourgeois, témoignent de cette période. Ils se souviennent que nombre de travailleurs de St Ouen par exemple, avaient alors l'espoir que tout allait changer, que la «bataille de la production», malgré certaines réticences, servirait «en fin de compte» à «améliorer leur sort.» Ils

se souviennent que le mot d'ordre «relever la France» voulait dire «créer les conditions d'un mieux-être pour la classe ouvrière et les masses populaires.» Mais beaucoup se souviennent aussi que rapidement ces illusions sont tombées, que dans les réunions de quartier du PCF, ou encore dans les réunions organisées par la CGT et dirigées par les mêmes, «les gens posaient des questions de plus en plus embarrassantes pour eux»; ils disaient : «Vous nous dites que c'est nous les patrons et on trime plus qu'avant la guerre... Alors, il nous faut tout faire : produire, entretenir, réparer, rafistoler les machines pour pas un sou de plus.» «C'étaient alors les injures qui pleuvaient sur toi, et puis la pire de toutes, pour nous qui en avions bavé pendant la guerre : provocateur... C'est comme cela que l'on nous a fait accepter la bataille de la production.» Et autre souvenir aussi : «L'appel du Parti, du Parti de la classe ouvrière, du Parti des fusillés» et la «référence constante à l'URSS et à Staline»; et au bout de cela, «il n'était question que de statistiques de production, d'accroissement de la production, d'exportation», «de la baisse des prix, des salaires de misère, du marché noir, jamais il n'en était question ou sinon «seule bataille de la production gagnée doit permettre...»

Selon les interventions des secrétaires politiques des cellules aux conférences fédérales de 1947 à 1951, les difficultés que rencontre le PCF auprès des travailleurs et des masses populaires sont, sur cette période, très vives. Après un boom de ses effectifs, en 1945, dès 1946, il enregistre de très nets reculs, de véritables hémorragies. Plus grave encore, et souci constant de nombreux responsables : les difficultés à reconstituer les cellules d'entreprises ou à les maintenir à un niveau d'activité et d'effectif suffisant. Autre conséquence très vivement ressentie : la diminution du poids relatif des cellules d'entreprises dans l'ensemble de la fédération qui semble être légèrement supérieure au même phénomène sur le plan national : en 1937, la Fédération de la Seine (surtout ses banlieues) comptait un tiers de cellules d'entreprises ; en 1947, après deux années d'ef-

forts pour les reconstruire : un cinquième seulement. Ce qui «fait craindre» chez un certain nombre d'entre eux un «processus de déprolétarianisation» du PCF, phénomène qui trouve sa confirmation par les statistiques des membres de la conférence fédérale de 1951 selon l'emploi occupé. On constate que les employés, les fonctionnaires, les professions libérales disputent aux ouvriers la majorité de la conférence. Et d'une manière plus générale, si le PCF pouvait arguer du fait d'avoir dans de telles instances deux tiers environ de membres de cellules d'entreprises, en 1951, cette proportion est tombée à 55 %.

Cet affaiblissement des positions du PCF dans les entreprises s'aggrave, semble-t-il, toujours selon les propos des secrétaires politiques des cellules aux conférences de 1947 à 1951, d'un décalage croissant entre le travail syndical et le «travail politique» des membres des cellules d'entreprises. On assiste, semble-t-il, à une «véritable fuite» dans les tâches syndicales et ainsi à un refus larvé de prendre en main certaines tâches politiques notamment de propagande. Contradiction qu'«expliquera» la direction fédérale de manière répétitive et toujours vaine par : «Le manque d'éducation politique des membres». On trouvera confirmation d'une telle contradiction dans le récit des luttes qui purent néanmoins se développer dans certaines entreprises dès 1947, puis surtout en 1951-52, où se sont manifestées nombre d'attitudes anarcho-sindicalistes dures.

Enfin, autre indice des contradictions entre la ligne d'alors du PCF et les aspirations des travailleurs et des masses populaires : le recul très net des effectifs des organisations de masse de quartiers dirigées par le PCF : URF, ARAC...

Sur la période 1952 jusqu'aux débuts des années 1960, cette dégradation progressive de l'influence du PCF se poursuit. Elle est surtout sensible au plan organisationnel et dans la transformation de la nature des liens qu'entretient le PCF avec les masses et les familles populaires dans les grandes villes, dans les cités de cette banlieue nord de Paris.

En effet, sur cette période, se développe cet écart croissant entre les «cartes prises par la Fédération» et les «cartes placées». Un ancien secrétaire d'une des sections de St Ouen nous a rapporté à ce propos et pour cette période que sa section comptait en «théorie» 40 membres et que pendant toute la période où il a assumé cette fonction, il n'en a connu que huit.

C'est également au début des années 60, que se développe dans les municipalités dirigées par des membres du PCF «l'idée» qu'il faut «sa carte pour obtenir un logement, une inscription scolaire...» dont témoignent aujourd'hui de nombreux travailleurs de cette banlieue. Et il s'agit là du début des années 60, de la période où le PCF commençait à élaborer sa politique révisionniste de «sortie du ghetto», c'est-à-dire en fait cette démarche électoraliste de rechercher à travers un «accord électoral et gouvernemental avec les forces socialistes» (SFIO principalement) de regrouper ce qu'il appelle les «forces démocratiques», c'est-à-dire les couches petites bourgeoises et bourgeoises non monopolistes. Cette politique, en référence peut-être à la période de son VII^e congrès (1932) qui a abouti à la définition de sa politique de Front populaire, il l'a baptisée politique de «Front unique» contre la bourgeoisie monopoliste.

LES LUTTES POUR L'EMPLOI EN SEINE SAINT-DENIS : UN ÉCHEC

Depuis 1975, la plupart des luttes qui se sont menées contre les fermetures d'usines et les licenciements, en Seine Saint-Denis, n'ont pas abouti à des victoires. Ainsi, depuis 1976, plus de 72 entreprises ont recouru à des licenciements dans le département, et la liste des usines aujourd'hui fermées est longue :

- Idéal-Standard à Aulnay
- LCC (Thomson) à Montreuil
- Artelec (ex-Grandin) à Montreuil
- Triton à Bagnolet

1964 :

une nouvelle politique : pénétrer l'appareil d'Etat dans le 93

Au plan de cette région de la banlieue parisienne, cette politique révisionniste aboutit, au moment de la création en 1964 du département de la Seine St Denis à l'abandon définitif, même jusqu'à sa référence, de la «politique municipale» qu'il avait définie avant la deuxième guerre mondiale.

Le rapport lu par J. Duclos en 1964, lors de la tenue de la première conférence fédérale du 93, (car le PCF avait suivi la réforme administrative) fixe les principaux axes de cette politique :

«Faire du 93 l'exemple même de la gestion municipale et régionale du PCF» comme faire-valoir de sa nouvelle politique révisionniste d'Union des forces de gauche» qui aboutit en 1972 à la signature du Programme commun.

L'objectif, au plan électoral, est alors clair : conquérir le Conseil général, y gérer son budget de 2 ou 3 milliards de francs (en 1964 et 1968), conquérir la majorité des conseils municipaux des principales villes du département, afin «de contrôler l'affectation des crédits» ; enfin, par le biais de ces instances de l'appareil d'État, le pénétrer profondément.

- Huri à Pantin
- Bliss et Chaix à St Ouen
- Almeca et Meccano à la Courneuve
- Roto 2 001 à St Denis.

Dans le même temps, le nombre des demandeurs d'emploi n'a fait que croître.

33 196 demandeurs d'emploi en 1976 (42 490 au sens du BIT) dont seulement 3 074 touchent les 90 % (soit 7,3 % d'entre eux).

Ils sont 50 000 fin 1977.

AVEC LA CRISE, MOINS D'INDUSTRIES EN 93

Cette multiplication des fermetures d'entreprises s'est effectuée pour plusieurs raisons :

— La politique de décentralisation encouragée par le gouvernement pendant les 5^e et 6^e plans, a accordé aides et crédits aux usines créant des emplois en province.

— Les faillites qui se sont multipliées avec la crise, les restructurations de branches entières de l'économie ont provoqué sur le département des liquidations d'entreprises et des licenciements importants.

A l'intérieur même du département de la Seine Saint-Denis, s'opère progressivement une répartition différente des entreprises : celles-ci, quand elles se restructurent, comprimant souvent du même coup leurs effectifs, se déplacent vers les nouvelles zones industrielles du 93 : Paris-Nord près d'Aulnay, où s'est installé Citroën, la zone Garonor, Bobigny, Stains, Clichy-sous-Bois, Tremblay, etc. Se constituent ainsi 2 zones assez distinctes : la «première ceinture», la plus proche de Paris où habitat populaire et entreprises voisinent, la «deuxième ceinture», formée de zones industrielles récentes, d'un habitat de type pavillonnaire auquel sont venues d'ajouter, de manière plus récente, de grandes cités populaires.

Dans le cadre du 7^e plan (1976-1980) ont été créées, en 1977 les zones industrielles suivantes :

- Stains 11 ha à aménager
- Clichy-sous-bois 4 ha cessibles
- Tremblay 6 ha
- Ont été autorisées les zones de :
 - Montfermeil 4 ha
 - Bondy 5 ha

A cet égard, l'argument souvent employé par le PCF, d'une politique gouvernementale qui pousserait délibérément et exclusivement à la décentralisation ne semble pas tenir compte d'autres préoccupations de la bourgeoisie, comme le souci de maintenir jusqu'à un certain point, l'existence d'offres d'emplois dans la région.

Face à la multiplication des licenciements et fermetures depuis 1975, quelle riposte a été organisée ?

L'échec des luttes contre les licenciements

La lutte d'ampleur menée contre les licenciements par les ouvriers et les ouvrières de Lip en 1973, et, à sa manière, la lutte de Râteau en 1974, avaient montré, dans une période de crise moins aiguë qu'aujourd'hui, toute la nécessité d'une riposte large et vigoureuse pour vaincre, la nécessité d'une mobilisation intense appuyée par un mouvement de soutien développé.

La forte résistance opposée par la bourgeoisie à la multiplication des luttes pour l'emploi à partir de 1975 rendait, dans cette période, l'organisation solide des luttes d'autant plus indispensable.

Qu'en a-t-il été ?

La coordination des usines occupées amorcée en octobre 76 et la lutte d'ensemble de la classe ouvrière auraient seules permis des acquis significatifs.

Or, d'Ideal Standard à Chaix, la manière dont ont été menées ces luttes par le PC, au travers de la CGT aboutit aujourd'hui soit à leur fermeture définitive, soit à la mobilisation d'une poignée de travailleurs ne dépassant pas en général la cellule PCF de l'usine, coupée du reste des travailleurs de l'entreprise. Pourquoi ?

Confiscation de l'initiative des masses au profit du PC

Si souvent au départ le syndicat CGT s'est mis en avant pour une riposte à la menace de fermeture, en appelant à l'occupation, en organisant les tours de garde, les repas (souvent avec l'aide de la municipalité), et les diverses collectes et manifestations, dans la phase suivante, s'élevaient de nécessaires interrogations sur la poursuite de la lutte, la relance ou non de la production, la jonction avec les autres boîtes. Ces questions, souvent posées par les travailleurs et ne concordant avec les projets du PCF, ont été rejetées, et les aspirations à une autre conduite de la lutte dont elles étaient porteuses, réprimées.

Si dans certaines entreprises, a été mis en place un comité de grève, il n'était là que pour la

L'exemple de Cazeneuve

Cazeneuve, entreprise familiale fabriquant des tours dans 3 usines en France, avait une usine en deux bâtiments à Saint-Denis : l'usine de la Plaine (340 personnes ; 53 % de travailleurs immigrés produisant les pièces au boni) et l'usine de la Porte de Paris qui effectuait le montage (2 200 personnes, surtout des O.P. avec 20 travailleurs immigrés...).

Dans cette usine, la pratique du PCF dans la CGT est la défense des OP, les travailleurs immigrés n'ayant aucun rôle à jouer... si bien qu'une section CFDT a pu se constituer en s'appuyant sur les revendications des OS. En particulier en 1974, une grève pour la réduction des cadences marche à 100% à la Plaine, mais la lutte est sabotée à la suite d'une A.G. où le parti révisionniste a fait venir les travailleurs de Wilson, usine où il est influent. Après avoir traité cette lutte d'«aventuriste», il appelle à la grève le lendemain et s'empare ainsi de la direction de la lutte, qui dure un mois et se termine sur un succès. Aux élections suivantes au Comité d'Entreprise, la CFDT monte à 34 % des voix, dont 50 % à la Plaine.

Fin 1976, la direction décide de restructurer et, dans un premier temps, 220 licenciements sont prévus. Pendant l'été, 700 tours sont évacués et stockés en lieu sûr par la direction.

En septembre, la production se poursuivant, la CFDT propose la grève des cadences. En face, le PCF se retranche derrière une politique d'attente, de pétitions en préfecture... si bien que les perspectives de lutte apparaissent de moins en moins nettes ; la plupart des travailleurs immigrés sentent qu'ils ne pourront pas faire entendre leur voix, ne placent aucune confiance dans les capacités de la CGT de mener le conflit à son terme. La démobilisation est telle que 150 d'entre eux, pensant qu'il est possible de retrouver du travail assez facilement sur la région parisienne, organisent un vote pour exiger l'accélération de leur procédure de licenciement avec les indemnités. A ce moment là, la masse des travailleurs les plus exploités ne se reconnaît pas dans toute la propagande du PC développée sur la défense de la machine-outils, du «Fabriquons français», tandis que la question de l'emploi est reléguée à l'arrière-plan. Résultat : une partie d'entre eux, pensant retourner au pays... pousse à monnayer un peu plus cher ces licenciements (90 %, etc.) et à exiger des stages de formation professionnelle pour accroître la qualification technique acquise à Cazeneuve (qui en fait n'est qu'une «qualification maison»).

Dans cette situation de division des forces des travailleurs de Cazeneuve, la section CFDT choisit de suivre les travailleurs dans leur expérience et se mobilise pour monter des stages de formation, mais se heurte à de nouvelles difficultés. La Mairie de Saint-Denis refuse de leur donner des salles et essaie de se réintroduire auprès des travailleurs en faisant changer le moniteur et nommer à sa place un membre du PCF...

L'AFPA refuse de tenir les stages dans l'usine occupée. Une partie des travailleurs, sentant la responsabilité du PCF dans la division des travailleurs et l'absence de démocratie, n'est d'ailleurs pas prête à soutenir cette revendication.

Ainsi, le sectarisme du PCF, l'utilisation qu'il fait de la lutte, l'absence de démocratie ont renforcé les hésitations à se battre et divisé les travailleurs. Il ne reste plus alors au PCF qu'à faire valoir sa combativité en mettant en avant le noyau qui reste, militants du PCF ou travailleurs qui n'ont rien trouvé d'autre. Ce sera le tour de France des Cazeneuve, l'utilisation des militants qui restent pour la diffusion de tracts aux chômeurs sur la ville, pour les collages, pendant la campagne électorale...

Au lendemain des législatives, le PCF pouvait ainsi prétendre que l'usine était occupée, parce que la poignée de ceux qui restent de la lutte de Cazeneuve et le noyau militant du PCF de Saint-Denis étaient présents dans l'usine. Opération publicitaire qui ne servait en fait qu'à préparer l'annonce par Colpin, membre du BP du PCF, de la nomination d'un médiateur et d'un nouveau «plan de sauvetage de la machine-outil».

Mais pour les travailleurs de Cazeneuve, quels que soient les reclassements proposés, l'échec est lourd.

forme. Il n'était formé, en effet, que des élus du personnel. De même des assemblées générales se sont tenues mais leur seul objet était d'entériner des décisions déjà prises avant, sans que la masse des travailleurs puisse proposer, s'opposer même, afin de permettre une meilleure unité dans la lutte. L'exclusion des assemblées générales et de l'usine, de la section CFDT à Chaix a par exemple, joué dans le sens de limiter les sujets de discussions politiques à ceux proposés par les délégués CGT.

Si bien que la seule perspective proposée aux ouvriers combattifs, était l'accord avec les propositions révisionnistes et leur support nécessaire : une victoire de la gauche aux législatives. Ainsi, beaucoup de travailleurs se sont écartés de la lutte, refusant de servir de faire-valoir au PCF, comme les militants de Chaix ou de Cazeneuve qui ont alors préféré lutter ailleurs ou pour des stages de formation réclamés par une partie des grévistes.

Une pratique anti-démocratique dans la CGT

Voir la CGT comme un bloc monolithique où l'influence révisionniste est sans partage, serait une grossière erreur. La politique menée par le PCF au sein de ce syndicat ne va en effet pas sans développer un grand nombre de contradictions.

Absence de démocratie, utilisation des luttes pour mettre en avant les «solutions industrielles» du PCF sont les principales critiques qui se sont accumulées ces dernières années. La non-coordination des luttes et l'absence d'une étape supérieure dans le mouvement de luttes ont amené pas mal de questions sur le rôle de la CGT, la conduite des grèves. Par exemple, les propositions faites par les révisionnistes dans les conflits ne sont pas apparues aux travailleurs comme le prolongement politique de leur lutte, même s'ils ne voyaient pas nettement où elles conduisaient. Dans le

cours de la lutte de Chaix, le PCF a ainsi été amené à instituer une «carte de gréviste» qu'il fallait pointer tous les jours. Cette carte a suscité de nombreuses contradictions avec des travailleurs qui, sans dénoncer le moyen de contrôle et non de participation renforcée à la lutte que constituait cette carte, critiquaient l'incapacité du PCF à mobiliser largement les travailleurs, à résoudre avec eux leurs difficultés matérielles (logements éloignés, etc.)

De manière plus générale, des critiques de l'attitude du PCF au sein de la CGT se dégagent plusieurs points communs :

- l'initiative et le pouvoir de décision sont concentrés aux mains des délégués ; adhérents et non syndiqués sont réduits à un rôle d'approbation.

- tout l'effort de mobilisation porte sur les mots d'ordre confédéraux et les journées d'action. Les initiatives venant de la base sont étouffées.

- le travail au niveau des comités d'entreprise est privilégié (c'était particulièrement net dans la période pré-électorale où le PCF pouvait es pérer participer au gouvernement et donc avoir à gérer des usines nationalisées) ; le travail de délégué du personnel est relégué au second plan.

Ces interrogations se sont en particulier traduites dans l'apparition d'autres sections syndicales que la CGT et dans le recul de la CGT aux élections professionnelles de ce printemps.

Ainsi, au Comptoir Lyon Allemand à Noisy-le-Sec, le seul syndicat a longtemps été la CGT. Son fonctionnement anti-démocratique, le manque d'initiatives concrètes sur l'usine en dehors de la reprise des mots d'ordre confédéraux ont favorisé peu à peu le développement d'une couche de travailleurs pensant que le «*syndicat ne doit pas faire de politique*». Sur cette base, a pu se constituer une section F.O.

La CGT n'a d'ailleurs dû la

régression relativement faible de ses voix qu'à l'inscription au dernier moment, sur les listes de délégués, d'un certain nombre de travailleurs ouvertement en opposition avec la politique du PCF...

Chez Galley (600 ouvriers) à St Denis, n'existait qu'une section CGT, beaucoup plus tournée vers la collaboration avec la direction au niveau du CE que vers la défense des travailleurs de l'usine (immigrés, OS, femmes) ; une section CFDT s'est constituée, qui a recueilli 68 % des voix aux élections de délégués du personnel et 78 % aux élections au Comité d'entreprise.

Le recul de la CGT aux élections professionnelles semble assez général : Air France (- 3,2 %), Bosch (St Ouen), Sécurité Sociale (St Ouen)...

Là où la CGT enregistre une certaine progression, comme à Babcock (+ 9 %), ou à Citroën, c'est en général le fait soit de militants syndicaux avant tout soucieux du développement des luttes (même s'ils sont membres du PCF), soit de militants syndicalistes actifs.

Particulièrement révélatrice des contradictions qui existent aujourd'hui dans la CGT, une réunion d'Unions Départementales CGT (Seine Saint-Denis, Yvelines, Seine et Oise) a montré les tendances qui se dessinent aujourd'hui : dans l'ensemble, apparaît un certain point de vue autocritique de la direction de la CGT, favorisé par l'absence de perspectives électorales, mais dont les limites sont assez nettes. S'il y a critique d'insuffisances dans le fonctionnement démocratique, cette critique ne va pas jusqu'à la remise en cause de la ligne suivie. Les remèdes proposés (promotion de jeunes syndicalistes, etc.) ne changent rien fondamentalement à la ligne suivie. Il est par contre plus utile de montrer à ces militants qui s'interrogent sur le lien qui unit la pratique syndicale anti-démocratique à laquelle conduit le contrôle du PCF sur la CGT, et le projet politique, la nature révisionniste de ce parti.

C'est ainsi qu'aux syndicalistes, aux travailleurs de Seine Saint-Denis pourra apparaître comme possible la construction d'un courant révolutionnaire.

LA GESTION MUNICIPALE : FAIRE ACCEPTER LA CRISE

LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Zone d'habitat ancien, les villes de banlieue de la première ceinture sont constituées par des logements vétustes, pour près de la moitié d'entre eux ; tandis que les villes de la deuxième ceinture sont plus marquées par un habitat de type pavillonnaire.

La présence d'un important secteur industriel et la politique d'immigration liée à l'insuffisance complète du nombre de logements pour les travailleurs, ont abouti à l'existence jusqu'en 1973 de nombreux bidonvilles et de logements classés insalubres.

L'urbanisme du PCF : un urbanisme au détriment de la population la plus défavorisée

Pour faire face à cette situation, le gouvernement et les municipalités ont mené une politique intensive de construction de logements type «grandes cités» avec comme premier objectif : la résorption des bidonvilles. C'est ainsi qu'ont vu le jour :

- les cités de transit comme celle de Saint-Denis dont un bâtiment a pris feu en mai 1978, la cité Leroy des Barres, pour les familles qui n'avaient pas les moyens de payer un loyer en HLM.
- les foyers Sonacotra ou autres qui logent 50 000 travailleurs sur le département.
- les grands ensembles qui ceinturent la plupart des villes de Seine Saint-Denis. Par exemple, on en compte :

- 23 de plus de 400 logements,
- 4 de 800 à 1600 logements,
- 4 de 1 600 à 4 000 logements,

pour la SDAU Nord-Ouest, qui couvre Aubervilliers, La Courneuve, Stains, Epinay, Saint-Denis, St-Ouen.

Pour les villes de la 2^e ceinture, ce sont les énormes cités comme celle des 3 000 à Aulnay, éloignées de tout, et où s'entassent les couches les plus démunies de la classe ouvrière du département. Ces grandes cités voisinent avec l'habitat pavillonnaire traditionnel de villes comme Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevran...

Un habitat où on s'entasse

De ce fait, la population ouvrière vit :

- soit dans un logement insalubre (à Saint-Denis on compte 4 000 inscrits sur la liste d'attente aux HLM ; pour l'ensemble du 93, 40 000 mal logés figurent sur le fichier dont 13 000 prioritaires. Ce nombre équivaut à celui des logements vides sur le département parce qu'au loyer trop cher).
- soit en cité de transit, pour les travailleurs les plus exploités. Ces cités ne sont en fait que des «bidonvilles verticaux», sans aucune sécurité, comme l'a montré l'incendie d'un bâtiment construit en 1967, selon les normes de l'époque, avec l'aval de la mairie de Saint-Denis. Ce bâtiment de 36 logements s'est consumé en une demi-heure, possédant des escaliers en bois, mais ni cloisons coupe-feu ni matériel de lutte contre l'incendie.
- soit en collectif HLM. Dans ces grands ensembles, si les habitants ont plus d'espace, l'eau, l'électricité et même à Saint-Denis, le tout-électrique, ils ont par contre à faire face à d'autres problèmes, en particulier une très importante densification de l'habitat. Aux Francs-Moisins, à St-Denis, 2 500 familles sont ainsi concentrées sur quelques hectares, à quelques

centaines de mètres de l'autoroute du Nord. Cet entassement se double d'un équipement minimum en bâtiments scolaires, commerces, services, salles de réunion (aux Francs-Moisins, 2 sous-sols sont disponibles en tout et pour tout pour les associations de quartier). Cette situation crée de nombreux problèmes aux habitants : une partie des enfants de la maternelle ne peut aller à l'école sur place et doit être transportée en bus tous les jours à une autre école. Pas de service postal sur place, non plus ; le bureau le plus proche est à la cité des 4 000 et les files d'attente fort longues. Rien d'étonnant dans ces conditions que le désir général des habitants soit d'en partir au plus vite. La rotation des habitants de ces cités («4 000» de la Courneuve, «3 000» d'Aulnay, Francs-Moisins de St-Denis) est d'ailleurs rapide.

Toujours de bonnes raisons pour imposer les hausses

Le PCF qui est présent dans les OPHLM municipaux a une responsabilité dans cette situation. En effet, dans de nombreux cas, soit il est lui-même à l'origine de cette politique du logement, soit il la cautionne. Et ceci bien qu'il se retranche, quand les travailleurs expriment leur mécontentement, derrière le fait qu'il n'est pas majoritaire dans les CA d'HLM (alors qu'il en a la présidence !).

Face au mécontentement des habitants, le PCF use de plusieurs arguments pour tenter de le désamorcer :

Il fait valoir la supériorité du logement habité, par rapport au bidonville, à l'entassement de 5 personnes dans 2 pièces etc.

Il faut valoir des différences entre les sociétés gérantes des logements. Société d'HLM à participation PCF, société HLM de la Ville de Paris, ou société HLM Logirep sans membres du PCF au Conseil d'Administration, à 50 F près les loyers sont, au bout du compte, à peu près les mêmes : de 780 F à 850 F pour un F 4 début 1978, charges comprises. Mais pour le PCF, selon que les travailleurs ont affaire à l'une

«Vous défigurez St Denis de façon irrémédiable...»

Messieurs,

J'aimerais que vous puissiez vous rendre sur les lieux du chantier que vous avez laissé entreprendre rues Gaston-Dourdin et Auguste-Poullain pour la construction du « Logement Dionysien »...

... Bravo d'avoir pensé à nos enfants qui sont déjà contraints de jouer entre les voitures sur les parkings.

Bravo pour les espaces verts (une ridicule allée verte pour faire « pisser les chiens »), pas un arbre, ceux existants ont été déracinés et brûlés sous les yeux de tous, alors que vous faites campagne pour l'anti-destruction de la nature et la vie des arbres ?

Bravo pour le bruit et l'environnement sordides que vous provoquez sans tenir compte des réalités de l'être humain qui est obligé d'accepter que ses fenêtres donnent sur celles du voisin ?

Vous parlez d'écologie, d'anti-pollution, d'environnement, d'espaces verts dans les bulletins que vous publiez. Paroles ou écrits qui s'effacent devant l'argent qui, seul, vous intéresse. Ah la belle Municipalité communiste qui marche à coups de pots de vin comme les autres ! Vous n'allez pas renchérir que vous êtes obligés de construire tant de logements (dits sociaux) dans un espace déjà dominé par les 15 et 17 étages. Evidemment des aires de jeux ou de végétation rapportent zéro à la commune tandis que les impôts, loyers et taxes ainsi créés viennent renflouer vos caisses.

... Si dans la rubrique « courrier » de votre prochain bulletin je lisais ma lettre j'en serais fort étonné. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Voici 25 ans que j'habite à Saint-Denis et je l'aime, mais vous le défigurez et le déguisez dangereusement de façon irrémédiable. Pourquoi faut-il qu'il soit toujours trop tard avant que l'on prenne conscience de la réalité et de la gravité du problème.

M. P., rue A.-Poullain

«Une réponse de la mairie»

Monsieur,

Vous exprimez, dans votre lettre, vos sentiments sur la zone d'habitation du quartier Delaunay-Belleville, avec une véhémence qui ne vous obligeait cependant pas à aller jusqu'à mettre en cause des personnes que vous ne connaissez pas et dont la vie publique témoigne de l'intégrité. . . .

Une densification excessive risque effectivement de nuire à un équilibre raisonnable — espace, habitat. Ce souci ne peut toutefois être séparé des nécessités liées au prix de la construction et imposées pour l'obtention des crédits. De sorte que les choix sont aussi et surtout dictés par les contraintes financières. D'aucuns se refusent parfois à voir ces réalités pour ne retenir que les conséquences pas toujours évitables.

A la suite de différentes démarches et rencontres avec la population, nous avons procédé à une révision en baisse du programme de la Résidence « Les Moulins »

M. Soucheyre
Maire adjoint chargé de l'urbanisme

Monsieur le Maire,

J'habite la ZAC Delaunay-Belleville depuis un an et j'attends toujours les espaces verts prévus et présentés lors des réunions d'information population du quartier - élus municipaux.

A l'heure actuelle les nombreux enfants de la ZAC ne disposent d'aucune aire de jeux, d'aucun coin de verdure !

... Le seul espace vert réalisé à ce jour est celui attendant au centre médico-éducatif. Le premier projet avait prévu l'ouverture à tous de cet espace en dehors des heures scolaires. Ne pourrait-il se réaliser ? En dernier lieu, la Municipalité pourrait-elle envisager l'acquisition des terrains face à la cité Jacques-Duclos. Des équipements, comme une poste ou un commissariat, ne constituent pas pour les enfants les équipements dont ils ont un besoin urgent.

Prête à soutenir la municipalité dans cette lutte pour un urbanisme au service de la population, j'attends d'elle les initiatives indispensables.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

Mme L., rue Dourdin.

Monsieur le Maire,

Je suis nouvellement relogée à Saint-Denis, cité J.-Duclos, et je me trouve devant une grande difficulté pour inscrire mon enfant à l'école.

Mon enfant est en âge scolaire, tous mes papiers et ses vaccins sont en règles, mais il n'y a pas de place.

Les enfants de la cité J.-Duclos n'ont aucune chance d'être inscrits à la maternelle la plus proche cette année. Je suis une mère qui travaille et ne peut me payer le luxe de donner deux enfants en nourrice car les crèches sont aussi peu nombreuses que les maternelles. Je ne comprends pas qu'une ville comme Saint-Denis puisse tolérer de tels faits. Pourquoi construire des logements s'il n'y a pas d'école ?

Espérant que des mesures seront prises pour pallier ce genre de problème, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma parfaite considération.

Mme N...
cité J.-Duclos, 93200 Saint-Denis.

(«Extraits de lettres
publiées dans
le Bulletin Municipal»)

«Le calendrier des élus municipaux était très chargé...».

Lisant à fond le bulletin mensuel municipal, je notais dans celui d'octobre 77, sous la rubrique « Nous avons besoin de votre avis » l'annonce de réunions publiques par quartier avant l'élaboration du budget municipal 1978.

Bravo me dis-je ! Pour une fois, on va nous consulter démocratiquement.

Hélas, les jours passent et aucun avis de réunions ne semble paraître.

Que devient donc cette participation annoncée ? Ou alors, nos élus ont-ils des choses à cacher ?

Anonyme.

« Consulter démocratiquement » les habitants de notre ville n'est pas une exception comme vous semblez le prétendre. Chaque semaine des permanences d'élus ont lieu dans plusieurs points de notre ville. Vous avez dû remarquer en lisant notre numéro de novembre que nous annonçons des réunions concernant les quartiers Balagny et route de Mitry. Sachez également que nous avons organisé trois grandes réunions en novembre avec les personnes âgées de notre ville dans lesquelles 700 de nos anciens ont apporté leur avis. Des réunions-débats sur des problèmes précis ont eu lieu récemment (voir le compte rendu des réunions-débats sur le sport). Ce mois-ci des réunions catégorielles sont fixées (avec les employés communaux, les associations, les travailleurs des entreprises de notre ville, les enseignants, etc...). D'autre part, notre bus londonien est maintenant opérationnel. Des permanences d'élus municipaux dans les divers quartiers et marchés de notre ville y sont programmées.

Croyez madame ou mademoiselle que le calendrier des élus municipaux étant très chargé, il est parfois difficile de parvenir à fixer des dates longtemps à l'avance...

ou l'autre société, ils doivent avoir une réaction différente.

Aux « 4 000 », par exemple, d'après le PCF, on peut se battre contre les hausses de loyers parce que c'est la Ville de Paris qui gère. Par contre, à la Saussaie ou aux Francs-Moisins, on entend le PCF tenir un autre langage : *« Il faut accepter les hausses et comprendre les difficultés de l'office municipal, qui manque de subventions d'Etat, a à faire face aux hausses du fuel etc »*. Justifications accompagnées de la menace que si le déficit était trop important, le préfet nommerait un administrateur pour gérer l'office... et au bout du compte, 20 % de hausse des loyers... Tel est le chantage du PCF : *« Il faut comprendre l'OPHLM et payer... C'est 3 % de hausse beau-ou le risque d'une hausse beaucoup plus importante s'il y avait un administrateur ! »*. Le PCF a ainsi été conduit aux Francs-Moisins où une partie des logements est gérée par Logirep et l'autre par l'OPHLM, à créer 2 comités de locataires différents, qui n'ont évidemment pas tenu.

D'autre part, l'OPHLM auquel participe le PCF n'utilise pas les mêmes méthodes que Logirep pour recouvrer les loyers en retard (soit près de 30 % des loyers sur Saint Denis) : plutôt qu'aux expulsions directes, l'OPHLM recourt massivement aux pressions, par lettres, convocations etc.

Malgré les discours et toutes les bonnes raisons invoquées, cette question du logement entretient une source de contradictions constantes des travailleurs avec les municipalités.

Les travailleurs immigrés exclus des projets du PCF

Là où les contradictions se sont le plus aiguës, c'est avec la partie immigrée de la classe ouvrière.

Dans les villes de la 1^{re} ceinture surtout, où le taux de travailleurs immigrés est important, (24 % à Saint Denis), ces travailleurs sont parmi les plus mal logés, et font les frais de la politique d'urbanisme du PCF, en particulier à St Denis. Soigneusement cachée derrière des phrases ronflantes sur l'internatio-

nalisme, la politique d'expulsion de Saint Denis des travailleurs immigrés apparaît nettement à travers plusieurs facteurs :

- Alors qu'elle affirme officiellement être contre la « donnée sociologique » raciste du taux de 10 % d'immigrés, au dessus duquel le racisme serait inévitable, la municipalité de St Denis en accord avec la préfecture et la plupart des mairies du département fait tout pour que le relogement des travailleurs immigrés ne s'effectue pas à St Denis même.

- C'est ainsi qu'une délégation des travailleurs du foyer de l'Yser logeant dans un foyer vétuste, installé sur une décharge, a interpellé le conseil municipal pour être logé en HLM ; elle s'est vu répondre par la présidente de l'OPHLM qui est en même temps, maire-adjointe, qu'il n'était pas question de reloger ces travailleurs en HLM, que leur relogement ne relevait pas de la mairie et que de toute façon il occasionnait un « trouble de jouissance » (!) pour les autres locataires.

- L'attitude de la municipalité dans le relogement des 36 familles portugaises sinistrées de la cité de transit Leroy des Barres relève de la même attitude. Sous couvert de mettre la préfecture face à ses responsabilités, les premières mesures de relogement visaient à disperser les familles à Stains, Pierrefitte, et même Gagny, alors que du fait des liens avec les gens de la cité, des lieux de travail, des écoles où vont les enfants, la majorité des sinistrés voulait loger à St Denis. Par contre, l'OPHLM n'a pas fait tant d'histoires pour reloger 40 familles d'un bâtiment fissuré, de l'office.

En exigeant la destruction totale de la cité Leroy des Barres, en propageant l'idée que c'est à la préfecture de reloger, mais sans préciser où ni prendre en compte le désir des habitants, c'est à une véritable politique d'expulsion de ces familles ou d'une partie d'entre elles que cette municipalité se livre.

Pour cacher cet aspect de sa politique de logement, tous les moyens sont bons pour le PCF : utilisation d'une certaine solidarité matérielle fournie par les cellules du PCF, pour faire va-

loir l'aide de la municipalité, et en même temps, répression de toute mobilisation qui voudrait demander des comptes sur la politique de relogement suivie. C'est ainsi que l'assistante sociale en chef de la permanence dépendant de la municipalité a fait évacuer par la police, avec l'accord de Berthelot, maire de St Denis, une délégation de l'association.

LA «POLITIQUE SOCIALE»

Le «social» et «l'ouverture» sont les 2 maîtres-mots des efforts de gestion du parti révisionniste. Le maintien de son emprise sur

l'électorat nécessite de la part du PCF le recours à une gestion relativement plus sociale que ce que ferait la bourgeoisie de droite.

Pour cette raison, les municipalités du département ont développé une politique de construction de logements, d'écoles et de crèches, de piscines et de terrains de sport de manière relativement plus importante qu'ailleurs,

Des sons de cloche différents

Limiter la proportion d'immigrés

Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis,
Préfecture de BOBIGNY

Monsieur le Préfet,

Nous constatons depuis quelques temps une recrudescence des actes de vandalisme et de violence à Aulnay.

A court terme, il me semble nécessaire que vous preniez les mesures suivantes :

1° Mise en place d'une équipe d'éducateurs spécialisés dans la pré-délinquance grâce à une subvention, compte tenu que cette action est directement liée au maintien de l'ordre public :

2° Création d'un îlot supplémentaire dans la cité « Aulnay 3000 », étant entendu que les forces de Police devront travailler dans ce secteur de la pré-délinquance, en étroite colla-

boration avec les éducateurs :

3° Strict respect de l'arrêté limitant la proportion d'immigrés et répartition de ceux-ci sur l'ensemble des communes de la région parisienne sans aucune exception, afin de faciliter leur intégration par un maximum de contacts avec la population française (acquisition de la langue française...).

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Robert BALLANGER
Député-Maire

Aucune faveur particulière... pour les immigrés

Quand des milliers de foyers attendent anxieusement leur tour, les bruits les plus divers circulent souvent, par ignorance de la situation réelle ou sont parfois véhiculés par malveillance.

Que la priorité serait donnée aux immigrés, relève de l'affabulation pure et simple.

Les familles immigrées ne bénéficient d'aucune faveur particulière. Les demandes régulièrement inscrites sont examinées dans les mêmes conditions que les autres. Depuis 1947, 10000 logements ont été construits par l'office H.L.M. ; 1700 familles immigrées ont été logées par l'Office, soit 14 %, alors que les immigrés représentent 27 % de la population de Saint-Denis.

Ces chiffres ne traduisent pas un favoritisme particulier pour les travailleurs immigrés.

C'est donc bien ailleurs qu'il faut chercher les causes des difficultés pour obtenir un logement.

Pour la seule année 1977, nous avons enregistré 1181 demandes de logement, alors que seulement 300 logements sont financés en 1978.

Je vous pris d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

M. Berthelot

Extraits d'un tract de la section des Francs Moisins du PCF

(...) Le Parti Communiste Français a toujours combattu les idées de seuil de tolérance ou d'assimilation, mais il se bat pour une répartition équitable dans les communes et pour l'intégration des populations immigrés dans le respect de leur originalité culturelle, cela dans l'intérêt des travailleurs immigrés et aussi français (...)

sans que, cependant, cette politique tranche de manière très probante avec ce que peuvent faire des municipalités socialistes du Nord de la France, ou même la droite sociale.

Il existe ainsi 90 crèches dans le département (30 municipales et 60 départementales), chiffre qui reste très en deçà des besoins de la population.

Mais le moyen principal par lequel le parti révisionniste tente de développer son emprise sur les municipalités du 93 est l'aide sociale, qu'il utilise de manière particulière.

L'aide sociale : un moyen de s'attacher une clientèle

Chaque municipalité et le conseil général ont voté d'importants crédits dans ce domaine, ce qui permet au bureau d'aide sociale municipal et à son réseau d'assistantes sociales de traiter

de nombreuses demandes, et d'en satisfaire certaines.

Le budget social du conseil général de Seine Saint Denis, est de fait, le plus important de France. Les patentes des implantations industrielles, à St Ouen, par exemple celles du marché aux puces assurent pour une large part le financement de ces budgets. Ce qui n'empêche pas le PCF de dire qu'il faudrait augmenter les impôts locaux de 35 % pour que ce budget soit «correct» !

Cette aide gérée par les services de DASS et les bureaux d'aide sociale est répartie par un contingent d'assistantes sociales départementales et municipales dont le travail est de s'occuper des cas individuels et de suivre les travailleurs les plus en difficulté. Supports de l'action de la municipalité, les bureaux d'aide sociale municipaux sont, par leur composition (majorité de membres du PCF), assez souvent aussi des courroies de transmission de la politique du parti révisionniste.

Ce procédé permet de tisser en effet tout un réseau de rapports individualisés entre la municipalité et les familles, une sorte de clientélisme qui pèsera au moment où ceux qui en sont bénéficiaires se trouvent en contradiction avec le PCF.

C'est ainsi qu'après la mort de Gilles Olivier (jeune assassiné par la police en 76) le PCF a fait en sorte de ménager la police. La famille, révoltée par cette attitude a alors subi des pressions diverses de la mairie qui profitait de sa situation difficile.

Autre exemple : lors de l'incendie de l'un des bâtiments de la cité Leroy des Barres, certains sinistrés demandaient à être relogés et prétaient l'oreille aux propos de l'Association des Francs-Moisins ; l'assistante sociale municipale fit un chantage très clair : «*Si vous allez avec eux, vous n'aurez rien*».

Ce système qui répartit des sommes d'argent entre des familles en difficulté tout en jouant de l'argument «*Sans nous, vous n'auriez ni logement, ni allocations ; aussi écoutez la mairie*», permet aux municipalités de se présenter comme les défenseurs des travailleurs. Même si, en paroles, il est parfois dit que l'aide sociale n'est qu'un palliatif et que la lutte est nécessaire, dans les faits, elle conduit, en traitant les choses au coup par coup et séparément, à diviser les familles, à développer l'esprit d'attente et de passivité, à empêcher l'organisation des travailleurs.

Le procédé et ses effets sont très apparents dans de nombreux cas. Par exemple, lorsque 65 familles sont convoquées par Logirep au tribunal d'instance pour exiger le paiement de leurs retards de loyer, la tactique du PCF consiste à accompagner les familles au tribunal, à faire traiter différemment les cas les plus délicats pour obtenir un sursis du juge, à faire intervenir le bureau d'aide sociale... Il suffit ensuite de proposer la carte du PCF aux familles, même si l'accord politique avec le projet révisionniste n'existe pas. Deuxième effet : le PCF peut alors utiliser son «action» pour se faire valoir comme «défenseur de la population laborieuse».

2 poids, 2 mesures pour le relogement...

... des travailleurs du foyer de l'Yser en lutte

Les travailleurs immigrés du Foyer de l'Yser, sont en grève des loyers. C'est une des formes de la lutte qu'ils mènent pour dénoncer les conditions de vie scandaleuses qui sont les leurs.

Deux cents personnes vivent entassées dans des baraques de tôle entre une décharge d'ordures et une usine d'épuration, à proximité de la voie de chemin de fer et sous la ligne de haute tension, dont les piliers sont implantés sur le terrain même du foyer.

L'hygiène est inexistante : 12 w.-c. pour 200, des chambres de 42 m² pour 16 per-

sonnes avec des lits superposés, un réchaud pour préparer les repas de 10 personnes.

Les résidents en ont assez et demandent légitimement d'autres conditions d'hébergement...

La Municipalité de Saint-Denis est dans l'impossibilité de reloger les résidents, en regard des 4 500 demandes en attente. Par ailleurs, la gestion de ce foyer ne dépend pas de l'OPHLM de notre ville, mais de l'Office départemental, qui l'a reprise après l'abandon de celle-ci par la Société de logement des travailleurs du bâtiment.

... et des locataires de la cité Semard

Les locataires du bâtiment 1 de la Cité Pierre-Sémard ont dû être évacués ; les bruits les plus divers ayant circulé depuis, les craintes éprouvées par les habitants d'autres cités, nécessitent des explications claires et précises...

C'est pourquoi, pour des raisons de sécurité, la direction de l'O.P.H.L.M. de Saint-Denis décidait immédiatement d'évacuer les 40 familles occupant l'immeuble. L'ensemble de ces locataires a

été relogé à Saint-Denis et dans la plupart des cas il a été tenu compte de leurs demandes concernant l'emplacement de leurs nouveaux logements. Les frais de déménagement ont été pris en charge par l'office H.L.M.

Afin d'éviter tout accident, les abords du bâtiment sont désormais interdits, la Municipalité a obtenu du commissariat la mise en place de rondes, jour et nuit.

Un effort qui ne coûte pas trop aux municipalités

Des milliers de Dionysiens sont aujourd'hui victimes du chômage. Pas de gaieté de cœur, quoi qu'il ait l'air d'en penser M. Stoléru.

La Municipalité de Saint-Denis est consciente de la détresse matérielle et morale qui touche tant de familles. Son souci de sauvegarder l'emploi est constant, sa présence auprès des travailleurs en lutte, permanente. Elle apporte toute l'aide possible aux chômeurs sous

diverses formes...

Ainsi, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité a décidé d'offrir aux familles de chômeurs un colis et aux jeunes de moins de 25 ans sans travail une somme de 100 F pour exprimer sa solidarité et son soutien. Des jouets ont été distribués aux enfants des chômeurs, ainsi qu'à ceux des «Cazeneuve» en lutte...

(Extrait d'un bulletin municipal)

A St Denis, en 1977, sur un budget d'aide sociale de 754 M d'AF par an, 10 M ont été répartis en 254 secours individuels, 15 ont été répartis en secours familiaux. Soit un peu plus d'un dixième des demandeurs d'emploi.

Alors que 237 M ont été attribués au secrétariat des élus pour son fonctionnement.

UNE GESTION CAPITALISTE

Mais là où ce système se grippe c'est quand les développements mêmes de la crise, en multipliant le nombre de familles en difficulté, en raréfiant les possibilités d'emprunts des municipalités, en augmentant les charges de fonctionnement des municipalités issues de la multiplication des systèmes d'assistance, amènent le PCF à serrer ses budgets municipaux, et à ne plus pouvoir mener cette politique sur la même échelle.

Certes, le PCF ne manque pas, dans sa propagande de mettre en avant toutes sortes de nécessités :

- La nécessité de meilleurs budgets municipaux, du remboursement de la TVA par l'Etat, de la diminution des charges.

- La nécessité d'une saine gestion financière afin de montrer à la bourgeoisie de droite que le PCF est un bon gestionnaire.

- La volonté de ne pas se mettre dans «l'illégalité», par des budgets en déficit, avec le risque toujours brandi de se voir dessaisir de la gestion municipale par le préfet, avec le risque de voir son image de marque de «parti respectable» se ternir dans un éventuel conflit avec le préfet.

Malgré tous ces thèmes de campagne du parti révisionniste, les résultats sont clairs : ce sont les habitants qui paient. Régulièrement, les impôts locaux augmentent : 10 % en 77, 9 % en 78 à St Denis. Ainsi, dans les familles qui ont un loyer augmenté de 3 % en HLM, qui voient les tarifs des cantines révisés en hausse, et leurs familles d'impôts majorées chaque année, le mécontentement grandit.

La «bonne gestion» des municipalités comporte, elle aussi, ses affaires et ses profits, ses combines. Par exemple, pour les implantations d'HLM, la municipalité vend le droit de préemption d'une partie des terrains à des promoteurs privés, et construit des HLM sur le reste : c'est le «Pariferic», immeuble construit près de la porte de la Villette. A côté, s'entassent les HLM sur le reste du terrain disponible. De même, l'accord avec des trusts commerciaux a permis l'installation d'un hypermarché en plein centre ville à Montreuil ; en contrepartie, ceux-ci ont financé d'autres constructions.

En aucun cas, les problèmes de budget municipal ne sont résolus par la mobilisation des travailleurs et leur action ; en aucun cas, les municipalités et les possibilités qu'elles offrent ne sont utilisées comme moyens de développer la lutte de classes, contre

l'Etat bourgeois dans son ensemble.

Par exemple, le conseil général se vante d'avoir obtenu la prolongation du métro à St Denis grâce à 35 000 signatures et 22 vœux du conseil général. Taxer les fortunes locales ? Il n'est pas question de dépasser les limites bien étroites imposées par la réalisation de l'Union du peuple de France...

A Saint Denis, cette politique a amené la mairie à refuser la réquisition d'une partie des logements vides pour les sinistrés sous prétexte que les logements des sinistrés dépendent du 1 % patronal et surtout parce que la municipalité ne voulait pas courir le risque d'avoir des contradictions avec les employeurs, source stable de financement de l'OPHLM !

Désireux de renforcer son influence dans la petite bourgeoisie, le PCF, par l'intermédiaire des municipalités développe une politique dite «culturelle», coûteuse et de prestige dans la plupart des villes. Des centaines de millions passent ainsi dans la réfection de la basilique de St Denis.

Cette politique, développée en période de crise, favorise l'éclatement de contradictions. Par exemple, à St Denis, la municipalité a pris prétexte de la crise pour refuser le 13^e mois aux communaux, pour fixer le salaire d'embauche du manœuvre à 2 000 F, de l'OP à 2 400 F..., pour développer le travail sous contrat et par vacation pour toute une partie du personnel communal (plus de 300 à St Denis parmi les éducateurs qui encadrent les centres de loisirs municipaux).

Ainsi, si la politique sociale du PCF a pu avoir une certaine ampleur dans des cités en expansion industrielle et permettre que sur cette base se développe l'influence de ce parti, elle a aussi rencontré de nettes limites, du moins dans les villes de la première ceinture : la désindustrialisation n'est pas enrayée, le retard en équipements dû au passé demeure et la situation des masses se dégradent rapidement. De fait le parti révisionniste ne peut plus mener la même politique sociale qu'auparavant, espérer en tirer les mêmes avantages politiques. Il est conduit à voir les contradictions avec les travailleurs se développer.

UNE GESTION MUNICIPALE BORNEE PAR LE LEGALISME

Pour les marxistes-léninistes, comme le soulignait justement le document de l'Internationale Communiste «Les tâches des sections de l'Internationale Communiste dans la politique municipale», les municipalités sont des «appareils du mécanisme de l'État bourgeois». A ce titre, elles ne peuvent être qu'un moyen de mobiliser les larges masses; elles sont non «un instrument de la lutte de classe du prolétariat», mais un point d'appui dans la lutte pour la destruction de l'appareil d'État bourgeois.

Le PCF, dans sa dégénérescence révisionniste a complètement tourné le dos à cette conception. Profitant de la phase d'expansion précédant la crise actuelle, les municipalités de Seine Saint-Denis ont pu bénéficier de patentes élevées, accéder à l'emprunt et à certaines subventions; aussi ont-elles pu se lancer dans des investissements importants et dans une politique d'aide sociale, d'activité culturelle, mettant en place tout un personnel administratif, social, culturel tellement nombreux que, souvent dans les villes du département, la mairie est le premier employeur.

A partir de cette situation, deux idées ont été développées :
Chaque réalisation payée par les impôts des travailleurs servait à étayer le raisonnement suivant : «heureusement qu'il y a le PCF, sans lui on se demande ce qu'on pourrait faire». Les capacités de gestion sociale des municipalités étaient ainsi montées en épingle du profit du parti révisionniste.

Deuxième idée : «une gestion complètement sociale est possible, dans le cadre de cette société à 2 conditions : que le gouvernement accorde plus de crédits au plan local et laisse plus de liberté de manœuvre aux municipalités, qu'il y ait des «ministres communistes» au gouvernement.

Sur la base donc de ses réalisations municipales, le PCF répand l'illusion que les besoins des travailleurs pourraient être satisfaits, au moins dans leur plus grande partie, dans le cadre d'un capitalisme restructuré par l'accession du PCF au gouvernement.

Or, le développement général de la crise met les municipalités du PCF en situation difficile :

— De plus en plus de travailleurs, de chômeurs demandent à bénéficier de l'aide sociale; les retards des loyers se multiplient dans les HLM...

— Les patentes s'en vont avec les usines,

— Les emprunts sont moins accessibles, et les taux d'intérêts plus élevés,

— Enfin, le personnel communal est nombreux et veut être payé décemment (treizième mois pour les communaux; sécurité de l'emploi pour les animateurs municipaux...).

Ainsi, après avoir fait croire qu'il suffirait d'un changement de gouvernement et de crédits plus importants, le PCF entonne aujourd'hui un autre refrain. A Saint-Denis, par exemple, aux communaux qui demandent le 13^e mois, aux animateurs vacataires qui veulent des augmentations, le parti révisionniste répond : «*Adressez-vous à l'Etat, nous ne payons plus : vous payer correctement, ce serait réduire nos investissements, construire moins de logements etc; donc, supportez votre sort ou faites céder le gouvernement*».

Grâce à ce raisonnement, il maintient les bas salaires des communaux tout en tentant de monter contre eux la population. On retrouve dans cette argumentation destinée à faire taire les revendications, les mêmes prétextes de «législation municipale à respecter», de «risque d'intervention préfectorale», voire même de «déposition du conseil municipal». Prétextes car, en pratique, la plupart des

L'INTERNATIONALE COMMUNISTE ET LA GESTION MUNICIPALE

POINT 2

(...) «*La tâche du prolétariat est de briser la machine de l'État bourgeois, de la détruire et, avec elle, les institutions parlementaires, qu'elles soient républicaines ou constitutionnelles-monarchiques.*

«*Il en est de même pour les institutions municipales de la bourgeoisie qu'il est inexact, du point de vue théorique, d'opposer aux organes de l'État. En réalité, elles sont de même des appareils du mécanisme de l'État bourgeois, que le prolétariat révolutionnaire doit anéantir et remplacer par les conseils (soviets) locaux des députés ouvriers*». (Extrait de la résolution du 11^e congrès de l'I.C. : «Les partis communistes et le parlementarisme»).

POINT 5

La ligne générale des partis communistes dans le travail municipal est de mobiliser les travailleurs et avant tout les ouvriers et les ouvrières pour la lutte révolutionnaire contre le régime capitaliste dominant.

«*Au cas où les communistes obtiennent la majorité dans les institutions municipales, ils doivent :*

a) créer une opposition révolutionnaire au pouvoir central ;

b) faire tout pour rendre service à la population pauvre (mesures économiques, organisation ou tentative d'organiser une milice ouvrière armée, etc.) ;

c) en toute circonstance signaler les obstacles que le pouvoir d'État bourgeois dresse contre tout grand changement effectif ;

d) sur ce terrain mener une propagande révolutionnaire énergique sans craindre les conflits avec les pouvoirs d'État ;

e) dans certaines circonstances (dans une situation révolutionnaire aiguë) remplacer les organes locaux municipaux par des soviets locaux de députés ouvriers. De cette façon tout le travail des communistes dans les institutions municipales doit être une partie de leur travail de désagrégation de l'État capitaliste». (Résolution du 11^e congrès sur le parlementarisme).

budgets municipaux sont de fait en déficit, et ne sont présentés en équilibre que grâce à des emprunts...

La véritable raison du refus du PCF de satisfaire ces revendications n'est pas là. C'est qu'il lui faudrait dissiper les illusions sur le rôle des municipalités, révéler comment leur pouvoir est contrôlé par l'appareil d'État central, comment il en est un des rouages, même si sa gestion peut paraître comme plus contrôlable par la population. Ce serait révéler que tout au plus, la municipalité peut être un point d'appui dans la lutte contre le pouvoir central, qui peut être perdu ou conservé selon le rapport de forces. Satisfaire ces revendications impliquerait une politique au plan local qui mette les structures municipales au service de l'organisation des masses à tous les niveaux (quartiers, usines), au service de leurs luttes, au service de la préparation de la révolution socialiste. Cela, le PCF ne peut bien sûr le faire, du fait même de son abandon de l'objectif révolutionnaire. Cela, le PCF ne peut le faire parce qu'une utilisation révisionniste des institutions municipales implique une rupture avec la légalité bourgeoise, avec les règlements en vigueur, ne serait-ce que sur les budgets ou les normes d'imposition. Une utilisation véritablement communiste des municipalités nécessite une puissante bataille contre l'État central pour que, face à des rétorsions administratives (suppression de crédits, mises en tutelle d'organismes, etc.), les travailleurs imposent leur propre légalité : par exemple, la réquisition de logements vides à Saint-Denis était possible pour reloger les 36 familles sinistrées de la cité Leroy des Barres.

Ayant à choisir entre :

- Prendre des mesures qui battent en brèche la légalité bourgeoise quand il s'agit de l'intérêt des masses populaires (budgets, réquisition, imposition des riches, isolement et neutralisation de la police locale...) afin de permettre une plus large mobilisation ; et
- Faire mille et une manœuvres en direction des travailleurs pour leur faire accepter les limites des budgets, les hausses d'impôts, le refus de

satisfaire leurs revendications au nom du réalisme, pour les renvoyer en fin de compte à la lutte contre le gouvernement par pétitions, bulletins de vote et adhésions au PCF, le PCF choisit la 2^e voie.

Rester dans le légalisme pour conserver l'appui des couches moyennes

Le projet politique du PCF implique, en particulier au niveau de la municipalité, la mise en place d'une alliance de classes qui en soit la base. Ainsi, ce projet pousse le parti révisionniste à se maintenir dans les municipalités grâce à la réalisation d'une alliance avec les cadres et patrons de PME, et avec les couches petites-bourgeoises. La réalisation de cette alliance nécessite, par conséquent, qu'une place pas trop importante soit donnée à la classe ouvrière. Par exemple, pour donner une image de ces alliances, le PCF essaie de présenter des équipes municipales représentatives de cette «Union du Peuple de France», essaie de prouver le sérieux de son projet par la bonne qualité de sa gestion municipale, par son souci de ne pas léser les intérêts des petits commerçants, des petits patrons. Ainsi, dans la restructuration de l'îlot Basilique à Saint-Denis, les indemnités des commerçants sont prévues «au plus juste prix», dit le bulletin municipal. Patente, impôts locaux, droit de vote, autant d'avantages qu'ont, aux yeux du PCF, les commerçants sur les immigrés de cet îlot qui sont, eux, expulsés !

Ne pas effrayer, ne pas faire partir ceux qui peuvent payer, telle est bien la préoccupation constante du PCF.

Et de fait, laisser se développer les luttes des travailleurs porterait atteinte à l'entreprise du PCF de mettre la main toujours plus largement sur l'appareil municipal et ses dépendances : sociétés d'économie mixte comme la SEMARBO, conseils d'administration du 93, promotions dans l'appareil administratif, collaborations avec des services préfectoraux (direction départemen-

Les communistes doivent utiliser les organes électifs municipaux tout aussi bien que ceux de l'État comme une tribune pour mobiliser les masses pour la lutte révolutionnaire. (...)

POINT 7

C'est du point de vue des tâches énumérées plus haut qu'il faut considérer l'activité des conseillers municipaux communistes. Jusqu'à présent cette activité s'est déroulée fréquemment sous le signe de la subordination sans principe à la légalité bourgeoise et même parfois avait pour objectif de conserver des postes bien payés.

Dans toutes les communes où les communistes ont la majorité, ils doivent lutter pour l'application pratique du programme municipal communiste, sans craindre d'entrer en conflit avec le pouvoir d'État. De tels conflits sont une chose inévitable que doivent nettement comprendre les partis communistes et que nos partis doivent utiliser pour démasquer aux yeux des masses tout le caractère réactionnaire de l'État capitaliste et pour mobiliser les larges masses (par des manifestations, des grèves de protestation) pour la défense de l'activité des municipalités communistes. (...)

*Extraits de : Les tâches des sections de l'Internationale Communiste dans la Politique Municipale
Février 1930*

tale de l'équipement, des finances) sont pour le PCF autant de structures qu'il cherche à investir plus profondément. Soucieux de ne pas mettre en péril ces postes conquis dans l'appareil d'État, le PCF ne peut alors que se limiter à une contestation respectueuse des normes établies, et avancer à pas mesurés. De fait, le parti révisionniste apparaît alors et de plus en plus largement aux yeux des masses comme le gestionnaire de la pénurie, et l'administration municipale, avec sa cohorte de conseillers généraux, d'élus municipaux, de hauts fonctionnaires, d'administrateurs d'HLM et de sociétés, comme le creuset d'une nouvelle bourgeoisie.

DE BONNES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS DEPARTEMENTALES

Le préfet est le représentant du gouvernement. A ce titre, il veille à l'équilibre des budgets départementaux et municipaux, à faire inscrire les dépenses centrales qui sont imputées à ces budgets (dépenses de police ou de pompiers par exemple).

Aussi, chaque année le vote du budget départemental prend-t-il l'aspect d'une «guéguerre» ayant pour objet les hausses d'impôts locaux.

Pour le budget 1978, le préfet proposait 28 % d'augmentation de la part départementale des impôts locaux. Après diverses manipulations, Valbon, président du conseil général et membre du PCF, présente comme une victoire une hausse de seulement 23,65 % des impôts locaux ! Dans ce chiffre, 10 % sont le fait de l'assemblée départementale, et une moyenne de 9 à 10 % est le fait des municipalités qui, elles aussi, prétendent ne «pouvoir faire autrement». Ainsi, alors qu'il y a 50 000 familles non assujetties à l'impôt sur le revenu, ces gens du peuple devront quand même payer entre 700 F et 1 500 F d'impôts locaux !

● Mais si, avec le préfet, des contradictions continues voient le jour et si, régulièrement, le PCF le fait assaillir de pétitionnaires et de délégations multiples sans résultats, les relations avec les administrations départementales sont bien meilleures.

En effet, dans le «cursus» d'un fonctionnaire, un poste en Seine Saint-Denis constitue l'antichambre avant l'accès à des postes considérés plus intéressants. Par exemple, une grande partie des hauts fonctionnaires départementaux viennent de La Réunion; le passage en Seine Saint-Denis semble obligé avant d'obtenir un poste en France plus coté. Riolacci, ancien préfet de Corse puis chargé des élections au cabinet de Giscard est passé par la Seine Saint-Denis. A côté de cette sorte de fonctionnaires existe dans

le 93 une autre partie de fonctionnaires. Ceux-là sont soit volontaires pour venir dans le département à cause de leurs opinions, soit mutés d'office en 93 pour la même raison.

L'existence de cette partie de fonctionnaires, sensibles aux idées du PCF, rend la coopération avec l'administration préfectorale plutôt facile.

Ainsi le PCF, loin de voir contrariée la mise en œuvre de ses projets, reçoit plutôt bon accueil et compréhension, d'autant plus que, face à ces fonctionnaires, il ne manque pas de s'appuyer sur le caractère raisonnable de sa gestion pour démontrer la valeur de ses propositions.

En fin de compte, même si le parti révisionniste fait de grandes déclarations sur les remboursements de TVA, les demandes de subventions et se plaint que le pouvoir central veut étouffer les «collectivités locales», les budgets n'en sont pas moins votés en équilibre, ainsi que les hausses. Et la machine administrative continue à tourner...

RENFORCER LES EFFECTIFS DE POLICE

Dans le cadre de son projet de mise en place du capitalisme d'Etat et donc de maintien de l'exploitation, le PCF non seulement tisse de bons liens avec l'administration, mais en renforce l'aspect répressif.

Ainsi, au moment même où les CRS intervenaient contre Renault après avoir expulsé Cazeneuve, Meccano et menacé Chaix, le PCF menait campagne pour faire accepter le renforcement de la police dans les municipalités qu'il dirige.

Pour cela, il s'active en deux directions :

— d'une part accentuer son influence dans la police : le syndicat de policiers qu'il contrôle reprend les thèmes révisionnistes de «l'utilisation démocratique de la police».

— D'autre part, il mène une politique de relations cordiales entre municipalité et police locale, tout en demandant le renforcement des pouvoirs de police des maires. C'est ainsi que lors de l'assassinat de Gilles Olivier par un policier de

Saint-Denis, la municipalité a tout fait pour minimiser la responsabilité de la police, pour étouffer la réaction populaire qui commençait à s'organiser.

La cordialité des liens du PCF avec la police, outre la preuve qu'en donnent les réponses des maires dans les bulletins municipaux, s'est vérifiée en mai-juin 78 à 2 reprises :

— Lors de l'incendie de la cité de transit Leroy des Barres, c'est sur ordre du maire que le commissaire de police a fait évacuer du service social municipal des Francs-Moisins où les Portugais sinistrés venaient réclamer un logement, la délégation de l'Association du quartier.

— Lors de la destruction du mur séparant la cité des Joncherolles de Pierrefitte (cité très populaire) de la cité de la Saussaie (cité qui l'était un peu moins) par les habitants des Joncherolles, la police embarrassée est une nouvelle fois intervenue pour défendre «le mur du racisme», comme l'ont appelé les habitants, qui avait été construit par la mairie. Ne pouvant pas, dans ce cas, compter sur l'appareil de son parti pour effectuer la répression comme il l'avait fait dans le conflit qui l'opposait aux jardiniers communaux, M. Berthelot, maire de Saint-Denis, a fait appel à la police.

L'ensemble de cette politique ne semble pas faire l'unanimité totale dans le PCF. En effet, dans l'article du «93» de la section de Pierrefitte, tout en souscrivant à l'idée de renforcer la présence policière, une partie des militants semble formuler un point de vue qui ne pose pas exactement le problème dans les mêmes termes : «Il faut animer la vie de nos cités, dit cet article, entretenir et améliorer les relations entre les gens pour faire une sorte de dissuasion populaire contre l'animosité et la délinquance». Point de vue limité néanmoins, puisque l'article se termine par la demande de renforts de police.

Une insidieuse campagne

Tout en regimbant contre l'inscription par le préfet de dépenses de police dans les budgets municipaux, le parti révisionniste mène une campagne insidieuse pour l'accroissement des moyens policiers sur le département. Campagne en plusieurs temps, selon les méthodes bien rôdées de la «campagne nationale pour la sécurité».

Seine Saint Denis

1^{er} temps : publication des lettres de petits propriétaires de jardins

protestant contre le pillage de leurs jardins dans le bulletin municipal.

2^e temps : publication systématique dans *93 Actualités*, d'une rubrique «faits divers» concentrant toutes les agressions qui peuvent avoir lieu dans un département où vit plus d'un million d'habitants, afin de renforcer l'impression d'insécurité. Le numéro du 1^{er} juin 1978 de *93 Actualités* est particulièrement significatif : y voisinent l'exposé de la section de Peyrefitte sur la question et toutes sortes de faits divers destinés à l'étayer.

3^e temps, enfin : lancement de la «campagne sur la sécurité» à partir d'un certain nombre d'actes de délinquance (vols, agressions) liés à la misère et au chômage, qui existent, auxquels la population est sensible, mais qui n'ont rien à voir avec la dimension que le PCF, ici à l'école des Parisien libéré ou France Soir, peut les donner.

Pour faire accepter l'idée du renforcement de la police, un savant amalgame est réalisé autour du thème de l'insécurité : insécurité dans les conditions de travail (accidents du travail et de trajet), angoisse du lendemain liée aux saisies aux expulsions et au chômage, sont mêlés à la lutte contre la délinquance.

Les «mesures sociales préventives» proposées sont celles déjà dégagées par le rapport du Garde des Sceaux, Peyrefitte : limiter la dimension des cités, occuper les jeunes avec des amateurs...

Le PCF en vient ainsi aux mêmes mesures que celles de la bourgeoisie en place : renforcement des effectifs, et développement de l'ilotage.

Car pour le PCF, qui est en partie responsable de l'entassement dans des cités dont il a fait le plan, il ne peut y avoir de lutte contre la délinquance par le développement de la vie associative dans les quartiers, par la substitution de sa politique d'aide individualisée aux cas sociaux les plus flagrants par le développement des luttes collectives contre les saisies, expulsions et hausses de loyers. Mais cette organisation réelle des masses pour défendre leurs propres intérêts est contraire aux intérêts de ce parti. Faire s'exprimer les travailleurs, les organiser aujourd'hui, ce serait libérer leur expression sur la politique municipale

Victimes de vols...

Monsieur le Maire,

Nous venons par la présente vous faire savoir que nous sommes (nous petits jardiniers particuliers) victimes de vols et même de vandalisme. Toutes les nuits, nos jardins sont visités et saccagés ; ces voleurs arrachent non seulement les légumes bons à arracher, mais aussi nos plants que nous avons préparés avec amour et grosses dépenses pour acheter les graines afin d'avoir un petit bien-être pour l'hiver ; nous avons à plusieurs reprises veillé jusqu'à 24 heures, mais c'est sans doute vers 2 heures ou 3 heures le matin que cela se passe, les pavillons aussi sont visités nous nous demandons ou cela va nous mener, aucune ronde d'agents de police n'est faite dans ce quartier, les rondes passent dans les grandes rues mais ici nous n'en voyons pas et il faudrait que quelque chose soit fait du côté de la police ; l'an dernier, une dizaine de pavillons ont été cambriolés. Avec toutes les cités qui ont été implantées depuis quelques années un service de sécurité est nécessaire et nous espérons que vous prendrez, Monsieur le Maire, notre plainte en considérations et ferez tout votre possible pour voir avec qui de droit afin de remédier à ces méfaits.

Avec tous nos remerciements à l'avance, rendez-voilà...

(Suit une liste de 27 personnes dont les jardins ont subi des dégradations)

«Je déplore le manque d'effectifs policiers»

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre et je vous en remercie. Les problèmes qu'elle soulève sont réels et d'une grande gravité et méritaient de nous être signalés.

Il me semble néanmoins que vous faites erreur quant aux responsables de cette situation. Aussi me permettrai-je d'apporter quelques éléments d'information à votre réflexion.

Vous faites partie des 80 % des citoyens français, qui, selon un sondage récent de l'IFOP, ressentent avec acuité l'inquiétante montée de la violence, comme je fais moi-même partie des 87 % de Maires qui déplorent le manque d'effectifs policiers pour assurer la sécurité de la population.

Dans le même temps où pour diverses raisons, la criminalité sous toutes ses formes se développe, les effectifs de police chargés de la sécurité de la population notamment en centre urbain, stagnent ou diminuent. Dans le même temps où des corps de police, sont employés à la répression et aux interventions contre les travailleurs, comme par exemple à l'expulsion des Cazeneuve, les rondes de nuit ne sont assurées régulièrement dans aucun des quartiers de la Ville.

Cette carence en hommes et en moyens, si elle est déplorée par les citoyens et leurs élus, l'est aussi par les policiers eux-mêmes. Je me permets de vous transmettre la plateforme revendicative du Syndicat Général de la Police ainsi

Monsieur le Maire,

... Nous ne voyons jamais les voitures de police faire de rondes ni dans la journée, ni encore moins le soir. Et pourtant les vols se multiplient sur le marché, dans les cités, dans le métro...

Nous ne nous sentons absolument pas protégés et des voyous assez lâches pour s'attaquer à un enfant, peuvent agir en toute tranquillité.

On lit de plus en plus dans la presse que les gens se défendent eux-mêmes et souvent avec efficacité. Il est regrettable que l'on en soit arrivé-là...

Mme C.R.
Saint-Denis.

Monsieur le Maire,

... Vous faire part de l'insécurité dans laquelle nous vivons dans notre ville.

Il est pourtant grand temps de prendre des mesures efficaces et immédiates, car à présent ce ne sont plus seulement des saccages de caves et de voitures, mais des attaques plus fréquentes sur des personnes.

... Si du fait d'aucunes mesures de votre part, des incidents regrettables devaient survenir, nous serions dans l'obligation de vous attribuer une grande part des responsabilités.

Monsieur B.
Cité Gabriel-Péri.

que la délibération adoptée par le Conseil municipal en novembre dernier.

Dans les communes de la région parisienne les pouvoirs de police du Maire sont restreints à un point tel qu'on peut les qualifier de symboliques. Seuls le Prefet et le Directeur des Polices urbaines peuvent exercer leur autorité dans ce domaine et c'est auprès d'eux, ainsi qu'auprès de Monsieur Bonnet, ministre de l'Intérieur, que je vous invite, comme je le fais moi-même à longeur de mandat, à manifester votre légitime mécontentement.

La Municipalité n'a comme moyen que ses interventions répétées auprès du Commissaire de Police, lequel ne peut et pour cause, qu'en prendre acte et les ajouter à la liste déjà longue des plaintes qu'il reçoit lui-même de la population.

Il n'y a donc pas, comme vous le disiez dans votre lettre à Monsieur Dumay, à constater la «démision flagrante» de l'autorité communale mais simplement son impuissance devant une situation qui l'inquiète et sur laquelle elle ne peut agir.

Je vous remercie néanmoins de votre lettre.

Je ne manquerai pas de l'utiliser comme témoignage supplémentaire, dans la lutte que je mène avec mes camarades élus et non élus, pour une police au service de la population.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.

M. Berthelot
(Maire de Saint-Denis)

Une campagne bien orchestrée



DEUX AGRESSIONS

Cité Floréal

C'est un préposé des PTT qui fut agressé alors qu'il effectuait sa tournée et qu'il se trouvait dans l'escalier d'un immeuble. Deux individus armés de matraque l'ont frappé sur la tête et dans le dos sans réussir à s'emparer de la sacoche qu'ils convoitaient. Les auteurs de cette agression ont pris la fuite et le facteur fut rapidement dirigé sur l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Pont de la Révolte

Une personne a été agressée vers 23 h 30 par trois individus qui, après l'avoir blessée d'un coup de couteau à la main ont pris la fuite. Le SAMU a conduit la victime à l'hôpital.

DES CAMBRIOLAGES DES VOLS

Fort de la Briche

Plusieurs propriétaires de véhicules ont constaté des dévotions commises sur leur véhicule et dans les box abritant...

Rue Danielle Casanov

Des voisins entendus bruits suspects dans un appartement de fleurs ont alerté le SAMU. On n'a pu que constater...

Avenue Roman

Vol à main armée au foyer Sonacotra. Les auteurs de leur agression ont été arrêtés. Le facteur du foyer a été blessé et ont pris la fuite et ont pris la fuite d'une voiture avec un complice.

Rue Albe

Vol de bijoux. Vers 18 heures, un individu a été arrêté. Il a été arrêté avec un complice et lui a été remis...

La sécurité cela veut dire :

- De quoi vivre dignement
- Ne pas être au chômage
- Ne pas risquer l'accident ou la mort en se rendant au travail chaque matin.
- Pouvoir exercer sans crainte son droit à toutes les libertés individuelles, syndicales et politiques.
- Possibilités de circuler sur la voie publique à toute heure que l'on soit homme ou femme.
- De vivre chez soi et dans sa cité sans la crainte permanente de l'agression ou du conflit.

Tous ces aspects ne sont pas séparables, ils sont liés entre eux et appellent tous une action résolue et efficace.

- Votre sécurité est devenue un problème grave.
- Votre droit de vivre dans la sécurité est un droit élémentaire.

Ces mesures sont diversifiées et convergentes

- Il faut s'attacher à résoudre les graves problèmes sociaux
- Il faut améliorer et vite le cadre de vie dans nos cités
- Il faut développer une action de prévention beaucoup plus large.
- Il faut animer la vie de nos cités, entretenir et améliorer les relations entre les gens pour en faire une sorte de dissuasion populaire contre l'animosité, la délinquance
- Il faut aussi donner aux forces de police les moyens de jouer leur rôle exclusif qui doit être le leur : celui de la sécurité des gens.

**SAINT-DENIS
NOTRE VILLE**

suivie, ses limites, son caractère contradictoire avec les intérêts des travailleurs. Ce serait aussi un potentiel de lutte très important qui pourrait s'éveiller et remettre en cause le cadre du légalisme municipal.

Envisager autrement qu'en termes de renforcement des effectifs de police la solution à la délinquance est en fin de compte impossible pour le PCF : le développement de son contrôle sur la gestion, l'économie, tous les aspects de la vie des municipalités qu'il dirige, les germes de capitalisme d'Etat qu'il met ainsi en place le poussent en effet nécessairement à chercher dans le renforcement des moyens de coercition et de répression la solution aux contradictions que suscitent la domination de la bourgeoisie (de droite ou de gauche), le maintien de l'exploitation et l'aggravation de la crise. Par conséquent, les municipalités révisionnistes sont condamnées à chercher un équilibre difficile entre le souci d'une «saine gestion» permettant, entre autres, la poursuite de sa politique d'aide sociale, et la nécessité de canaliser la colère des masses pour qu'elles ne remettent pas en cause le projet que sert cette gestion. Equilibre d'autant plus difficile à maintenir aujourd'hui que la crise économique en sape les bases et que le projet du PCF est apparu plus crûment.

LA DEMOCRATIE DETOURNEE

LA «DEMOCRATIE CONSULTATIVE»

La question de la démocratie, que le PCF se flatte tant d'appliquer est, dans les municipalités comme à la CGT et à l'intérieur même du PCF, la source de plus en plus de questions, de remises en cause.

Quand le PCF parle d'ouverture...

Le PCF a beaucoup parlé, quel-

Extraits du Bulletin d'information municipal n° 32 - mai 1978

Un courrier nombreux, des plaintes toujours plus fréquentes attestent, nous l'avons vu, que la sécurité des biens et des personnes est bien mal assurée, dans notre ville comme dans l'ensemble du pays. Cette constatation conduit à s'interroger sur l'activité de la police.

Des moyens insuffisants pour assurer le service public

La police municipale, celle qui assure la sécurité dans les quartiers, dans les cités, est toujours plus privée de moyens. Voici, en exemple, ceux dont elle dispose pour Saint-Denis et l'Île-Saint-Denis, 102000 habitants.

- Effectifs directement opérationnels pour votre sécurité

	En 1972	En 1977
Le jour	11 policiers	3 policiers
La nuit	16 policiers	9 policiers

- Sur 43 points de surveillance des écoles, 17 seulement sont assurés par les agents féminins.
- Des équipements insuffisants :
 - 3 lignes téléphoniques saturées
 - 1 car police-secours de 140000 km
 - 1 voiture utilitaire de 110000 km
 - 4 vélomoteurs
- Les îlotiers (surveillance nocturne des cités) ne peuvent dans ces conditions assurer leur service.
- Il n'y a, sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis, que 80 agents affectés à la circulation.

Ces moyens sont ridiculement insuffisants. Pourtant la municipalité de Saint-Denis, au titre de l'entretien des services de police nationaux, est dans l'obligation de verser une taxe de 32 millions de centimes (3,30 F par habitant), alors que le maire et les élus locaux ne sont jamais consultés ni associés au fonctionnement de ces services.

que temps avant les élections, d'«autogestion municipale», de «développement de la démocratie». Cependant, Garcia, secrétaire fédéral du 93, dans une interview à *France Nouvelle* du 16 mai 1978, émet l'idée que «dans la fédération, le parti ne domine pas dans son ensemble, dans la pratique, cette conception politique...».

Qu'en est-il donc dans la pratique ?

Installé dans les mairies, présent dans les quartiers et les usines avec ses sections, chapeautées depuis le dernier congrès par des comités de ville, le parti révisionniste donne le plus souvent l'image du parti qui a toujours raison, qui regarde avec

méfiance, essaie de récupérer et tente de saboter tout ce qui se fait en dehors de son contrôle. S'ajoute à cela, un matraquage régulier par haut-parleur, tract, porte à porte, journaux municipaux mensuels, hebdomadaires locaux, interventions par la biais de la CGT ou de la CNL (Confédération Nationale du Logement) pour faire passer l'idée que toute chose obtenue, tout demande satisfaite, toute réalisation est due au PCF...

Un telle attitude n'est pas sans susciter de nombreuses contradictions :

- Les explications tendant à rejeter la responsabilité de tout ce qui ne va pas sur le gouvernement n'empêchent pas les gens de refuser les hausses de loyers HLM et d'impôts locaux, de s'interroger sur leurs justifications.

- Le caractère répétitif de la propagande, surtout pendant la cam-

pagne électorale n'a pas réussi à convaincre ; au contraire il a été ressenti comme pesant. À tel point d'ailleurs que le secrétaire fédéral du 93 a pu avouer que «dans une cité, des banderoles apparues aux fenêtres appelant à voter pour le PCF, avaient été très mal ressenties».

Une «démocratie consultative» qui s'alimente de son reflet

«Consulter la population» est l'un des bases de la démocratie telle que la conçoit le PCF. «Consulter» et non donner à la population les moyens de décider et contrôler. En fait cette consultation ne touche pas au pouvoir de décision, limité à un groupe restreint de personnes, les «élus, ou la «municipalité». En effet, le recours aux «consultations» fonctionne comme un circuit qui s'alimente lui-même, grâce à la présence du PCF dans les associations de locataires, dans la CGT et sur les quartiers par les cellules.

- Les réunions qui peuvent être organisées dans les quartiers rassemblent en général très peu de monde, et souvent seulement des militants d'organisations diverses.

- Le seul point de vue qui y est développé est le point de vue du PCF.

- Quand («les élus») viennent visiter les cités, ils n'entrent pas en contact avec la population, mais seulement avec la cellule du PC et ses sympathisants, les habitants préférant en général ne pas exprimer leur point de vue afin de ne pas être ensuite montrés du doigt par les membres du PCF habitant dans leur montée d'escalier ou leur immeuble.

- Quand les réunions de «consultation de la population» permettent néanmoins que s'expriment des opinions remettant en cause la politique municipale (en particulier sur les hausses de loyers et d'impôts locaux, les listes d'attentes pour les crèches, les écoles et les logements), le contradicteur se voit assommé d'une multitude de justifications : faute de gouvernement, hausse budgétaire, limites du pouvoir municipal, pour arriver à s'entendre dire en conclusion qu'on ne

peut rien faire de mieux que la municipalité qui, de toutes façons, «fait le maximum».

Certains locataires HLM des Francs-Moisins se sont ainsi étonnés que l'office privé Logirep et l'office municipal d'HLM augmentent tous les deux leurs loyers. Qu'a répondu le PCF ? Que les deux cas étaient différents : à Logirep, la hausse était injustifiée ; la hausse d'HLM, par contre, devait être acceptée à cause du déficit de l'Office qui avait bloqué les loyers depuis un an à cause des 30 % de retards de loyers. Sinon la menace était brandie de la mise sous tutelle de l'Office, de la nomination d'un administrateur qui, lui, aurait augmenté les loyers de 20 %... En vertu de ces arguments, les familles ouvrières étaient invitées à comprendre et à payer.

- Et si, malgré tout, les travailleurs persistent dans la dénonciation de cette politique, ils sont alors vite accusés d'être des «gauchistes» qui veulent mener l'Office HLM à sa ruine et font «le jeu de la droite». A ce moment-là, l'«ouverture démocratique» se transforme en ragots, calomnies et dénonciation ouverte par tracts.

En fait, les différents efforts pour mettre en place une telle «démocratie consultative» visent précisément à atténuer les contradictions qui se développent dans les villes gérées par le PCF, en donnant l'impression que les questions sont prises en compte, qu'un dialogue est établi. Si elle ne sert le plus souvent au PCF qu'à faire passer sa propagande, elle peut par contre être retournée contre lui, servir à dénoncer de manière vivante cet aspect de la démocratie, en quelque sorte détourné de son objet. Ainsi pourraient être formulés par les masses elles-mêmes avec plus de force leurs besoins et leurs revendications.

Les masses privées d'initiative

Malgré la mise en place de commissions municipales, malgré l'«ouverture» des conseils municipaux, malgré les réunions tenues ici ou là, la gestion municipale du PCF et le travail des cellules de quartier

ne quittent guère le terrain de l'autosatisfaction. Les bulletins municipaux, tracts, numéros de *93 Actualités* qui sont à la disposition des habitants de Seine Saint Denis pour connaître la gestion et la vie de leur département en témoignent largement.

Un tel recours à l'autosatisfaction permanente n'est pas sans poser des questions sur l'efficacité réelle de cette propagande : n'est-ce pas précisément parce que, malgré tous ses efforts, le PCF n'arrive pas à obtenir la confiance massive des travailleurs qu'il cherche dans la propagande répétitive et dans l'autosatisfaction la solution de son problème ? S'agit-il, comme le dit Garcia, secrétaire fédéral du 93, sénateur et membre du CC, en faisant allusion au tassement des voix enregistrées par le PCF dans ce département, d'une insuffisance dans la défense concrète des travailleurs par les cellules de quartier au profit du travail de propagande général ? Ou plus fondamentalement, n'est-ce pas la conscience confuse qu'ont ces travailleurs, que, pour le PC, ils ne sont qu'une masse de manœuvre simplement destinée à appliquer une politique, à suivre des mots d'ordre qu'une petite caste définit à leur place ?

Cette conscience, bien qu'encore limitée, se développe dans le même temps où le parti révisionniste, comme c'est le cas en particulier à la veille d'élections, laisse clairement apparaître sous la multiplicité de ses interventions, leur véritable but : mettre en valeur l'élu local ou la municipalité. La façon dont s'est déroulé le procès des 65 familles des Francs-Moisins au Tribunal de Bobigny pour retard de loyer, est significative : pétition, tract, prise de parole par haut-parleur, rien n'était épargné pour annoncer le soutien du candidat député Zarka. Au Tribunal, c'est la conseillère municipale présente qui intercède auprès du juge pour obtenir un sursis de paiement et dirige les familles vers le bureau d'aide sociale dépendant de la municipalité. Il est à remarquer que cette opération à laquelle le PCF a voulu donner beaucoup d'éclat n'a pas mobilisé les familles : trois seulement sont venues au bus affrété par la municipalité pour les conduire au Tribunal, une partie des autres a préféré y aller par leurs propres

Seine Saint Denis

moyens ; le reste, les familles les plus en retard de loyer, ne s'est pas déplacé, jugeant toute conciliation avec Logirep impossible.

Dans cet exemple, la démarche du PCF est claire : à aucun moment, les familles ne sont mises en condition de pouvoir prendre leur lutte elles-mêmes en mains, de décider de ce qu'il faut faire. Non, tout concourt à faire passer l'idée que le PC avec ses élus, ses cellules, son appareil administratif municipal, etc., lutte pour les habitants et à leur place. Le résultat le plus évident d'une telle démarche est la démobilitation et l'isolement. Dans les faits, après cette action, chaque famille s'est retrouvée avec son « arrangement à l'amiable » c'est-à-dire face à la nécessité de payer 300 à 500 F de plus sur un loyer de 800 F pour un F 4.

Les cellules, un appareil d'encadrement révisionniste des masses

A aucun moment, on l'a vu, la possibilité n'est laissée aux travailleurs de prendre en mains leurs affaires et leurs luttes. Et si des travailleurs prennent cette initiative, elle rencontre très vite l'hostilité du PCF et doit faire face à toutes sortes de manœuvres visant à l'étouffer. Les difficultés multiples qu'a rencontrées l'Association des habitants à la Cité des Francs-Moisins sont un exemple de l'attitude du PCF confronté à une organisation ou une lutte dont le contrôle lui échappe.

Premier temps : le PCF vient aux premières réunions de l'Association pour critiquer cette initiative en prétendant qu'elle n'a aucun sens. Pour le PCF, en effet, une association qui veut prendre en charge la globalité des problèmes des gens de la Cité (logement, loisirs, école) n'a pas lieu d'être puisque « sur chaque secteur existent déjà des associations pour cela (Association de Parents d'Élèves, Confédération Nationale du Logement — inexistante sur la cité —, Union des Femmes Françaises) ». Il se fait alors renvoyer poliment.

Deuxième temps : le PCF change de terrain : il allègue que l'Association n'est pas démocratique, parce qu'il n'a pu présenter quelqu'un

pour le bureau... Tentative sans plus de succès.

Troisième temps : l'Association poursuivant son activité, et recherchant un local, le PCF tente une manœuvre : il accorde non à l'association des habitants mais à l'association sportive le local que celle-ci réclamait en vain depuis un an !

Enfin, comme certains militants de base du PCF (dont des femmes membres de l'UFF) participent au travail de l'Association, la cellule de la cité intervient pour les en dissuader.

À toutes ces démarches visant à empêcher l'existence et le développement d'une telle association, le PC a ajouté une campagne sournoise de ragots, déversant l'idée que

l'Association serait manipulée par les gauchistes contre la mairie.

Quatrième temps : tentative de récupération : tous les efforts précèdent restant sans résultats, la cellule du PCF semble brusquement découvrir les problèmes des habitants de la cité : ainsi est montée une pétition demandant l'ouverture d'un bureau de poste sur la cité (d'ailleurs non prévu pour les 10 000 habitants qu'elle comporte, par l'architecte PCF qui l'a conçue).

Révéléateur des méthodes du PCF, l'exemple de cette Association est aussi intéressant du point de vue de sa démarche et de son rapport aux habitants. Si une telle association, composée d'habitants qui n'éprouvent pas d'hostilité déclarée à la mairie mais ne placent pas non plus

Interview d'un ouvrier communal, militant actif dans la lutte contre le licenciement d'un jardinier par la mairie

— Pourquoi Daniel Perret, le jardinier, a-t-il été licencié ?

— *Entré comme stagiaire (selon les règles précisées dans le statut, il a vu son stage prolongé d'un an puis a été licencié. Le prétexte donné par ses supérieurs hiérarchiques est l'incompétence technique, avec trois chefs d'accusation :*

- manque de connaissances,
- manque de ponctualité dans le travail,
- manque de camaraderie.

Ces trois chefs d'accusation, quand cela s'est su, ont été rejetés par la quasi-unanimité des 30 jardiniers au travail à ce moment-là. La grève contre le licenciement a été votée.

— Comment la mairie a-t-elle réagi à la grève ?

— *D'abord nous avons eu une entrevue avec M. Audo, maire-adjoint PCF, chargé du personnel ; en apprenant notre motif, il a claqué la porte sans vouloir apporter aucune explication.*

Ensuite, le maire Berthelot nous a fait savoir par un contremaître qu'il fallait reprendre le travail et évacuer les lieux (on occupait les vestiaires du jardin municipal).

Une entrevue, demandée par l'ensemble du syndicat (CGT communaux de la mairie : il y a à peu près 17 sections pour 1 800 employés et ouvriers) à E. Mano, maire-adjoint, Audo et Lorioz, s'est soldée par un échec. La mairie a refusé de payer les heures de grève alors que les grèves nationales de 24 heures sont toujours payées...

Quant à Berthelot, il nous a reçus dans un couloir, nous a dit qu'il y avait à la mairie des gens « employés par protection » et que nous n'avions donc pas à nous plaindre.

Pendant ce temps, nous ne sommes pas restés inactifs : une pétition de soutien a rassemblé 400 signatures de communaux en une après-midi malgré la dispersion du personnel.

leur confiance dans le PCF, a pu se maintenir, n'est-ce pas que les gens qui y militent sentent qu'elle est leur affaire, qu'ils la dirigent eux-mêmes ? Pourquoi les ragots contre cette association n'ont-ils finalement que peu de prise, sinon parce que les gens en ont assez de voir le PCF s'imposer partout dans la cité, avec toujours ce même sectarisme vis-à-vis de ceux qui ne partagent pas ses idées ?

Autre exemple de l'attitude du PCF : l'intervention des élus du PCF à propos de la grève des jardiniers municipaux à la veille des élections.

(Lire l'interview ci-contre)

L'ORGANISATION AUTONOME DES MASSES, UN MOUVEMENT QUI SE DEVELOPPE

Toutes les pressions, le matraquage publicitaire du PCF ne peuvent faire oublier aux travailleurs qu'on ne vit pas mieux dans le 93 qu'ailleurs et que droite ou gauche, pour que les choses changent, il faut la lutte.

Ainsi, dans le même temps où aux législatives le PCF subit un tassement de ses voix, où, au plan syndical, le recul de la CGT aux élections professionnelles lui porte également un coup, se développe, sur d'autres secteurs du mouvement de masse, une certaine volonté d'autonomie.

● C'est d'abord l'organisation des travailleurs immigrés dans les foyers Sonacotra avec le comité de coordination dont le contrôle échappe au PCF ; de même, les comités de résidents du foyer de l'Yser ou de la rue Pinel à Saint Denis ont leur autonomie et dénoncent la politique du PCF à leur égard, et en particulier l'attitude de la CGT par rapport à leurs luttes. Ce mouvement a une grande influence idéologique sur l'émigration, par sa présence stable dans les foyers et par l'exemple positif de défense des travailleurs immigrés par eux-mêmes, qu'il constitue. Chaque fois

— Pourtant, le PCF a réussi à casser la grève ?

— Oui, il y a toute une suite de manœuvres. Le PCF a sorti un tract disant que notre grève était une « machination politicienne anti-communiste » et défendant la mairie en disant que le licenciement de Daniel Perret, qui avait pourtant sa carte au PC, était conforme au statut...

A une A.G. qu'on a tenue, les secrétaires du PC, dont la plupart sont des cadres, ont attaqué la direction du syndicat, l'ont accusée de s'égarer, ont dit qu'on ne faisait pas grève contre une municipalité de gauche... Parallèlement, tous les dirigeants municipaux sont descendus dans les services pour répandre leur version ; dans beaucoup de services, ils ont été mal reçus, critiqués sur le manque de démocratie... A la réunion de la commission paritaire intercommunale, les dirigeants municipaux ont voté le licenciement à une voix de majorité.

— Quelles traces a laissé cette affaire chez les communaux ?

— Il faut d'abord préciser que ce licenciement n'est pas une exception. D'après le bulletin du personnel municipal « Dialogue », trois licenciements auraient eu lieu à la voirie...

Cette affaire a beaucoup marqué. Depuis la grève, les oppositions qui sont apparues sur la question du licenciement prennent la forme d'une opposition entre « jeunes » et « vieux ». Les « vieux », ce sont ceux du PCF qui n'ont pas fait grève contre Berthelot, leur copain, alors que la mairie n'est ni plus ni moins qu'un employeur.

— Quelles conclusions en tires-tu sur le PCF ?

— J'ai bien vu que c'était une façade de démocratie. Tant qu'il s'agit de critiquer le gouvernement, ça va... Mais ce sont des gars qui ne souffrent aucune contestation. Je pense que s'ils étaient venus au gouvernement, ils n'auraient vraiment rien changé. Quelques mesures de façade, et la même politique... J'ai vu en mairie comment ils se servent de leurs cellules pour casser toute contestation dans l'œuf...

Aujourd'hui, ils nous parlent d'autogestion, de « commission de travail »... En fait, ça se limite à discuter du budget matériel, à savoir si on va acheter ceci ou cela. Mais on ne décide rien. C'est du bluff complet, on ne parle jamais là-dedans des conditions de travail... Et puis, il y a deux réunions par an... Personne n'est dupe.

Pour moi, on ne pourra s'en sortir que par la lutte sociale.

que le PCF a voulu se mettre en valeur dans les foyers, de Saint Denis à Montreuil, il s'est d'ailleurs fait dénoncer violemment.

Dans le domaine de l'écologie, malgré les soucis municipaux divers d'extension des espaces verts, surtout sur l'Est du département, des groupes écologistes connaissent un certain développement : tout un potentiel particulièrement soucieux de la qualité de la vie existe sur les villes de la première ceinture. Aux élections, le mouvement écologiste a recueilli un nombre de voix qui constitue la moitié du total des voix qui se sont portées sur les listes d'extrême-gauche.

De même, les groupes femmes connaissent un certain développement sur le département, surtout

dans les villes comme Montreuil ou Saint Denis.

● L'apparition d'associations de quartier ou de comités de la CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie) est également révélatrice du développement de tout un courant qui, ne se rangeant ni du côté de la droite ni du côté de la gauche, cherche une voie différente à l'expression des besoins des masses. Retardée par tous les moyens par les révisionnistes, la prise en mains par les habitants de leur vie quotidienne est un potentiel amené à prendre de l'ampleur : la vie dans les cités, morose et affrontée à la misère la rend nécessaire, et dans cette période post-électorale, les solutions et les arguments du PCF ne peuvent plus avoir l'impact que la proximité des législatives pouvait leur donner.

Un phénomène significatif : celui de Radio 93

L'impulsion a été donnée à l'origine par des militants inorganisés, des progressistes qui s'étaient occupés de l'affaire d'Yvonne Huriez (incarcérée pour un chèque sans provision et dont le fils s'est suicidé), et par des gens de la cité du Vert Galant ; ceux-ci avaient été écœurés par l'attitude de défense de la police adoptée par la municipalité de Saint Denis lors de l'assassinat de Gilles Olivier.

Ils ont été amenés à mettre en place une radio libre parce qu'ils voyaient la possibilité de permettre l'expression des masses populaires à Saint Denis, possibilité que ni l'État ni la municipalité ne leur offraient.

Très liée aux couches les plus exploitées de Saint Denis et au courant «ni droite ni gauche», Radio 93 est la première à avoir décidé d'émettre publiquement.

Cette radio aura permis à divers mouvements qui, de différentes manières, reflètent les intérêts des masses, de s'exprimer directement :

les travailleurs du foyer de l'Yser que la municipalité ne veut pas reloger bien qu'elle contrôle 65 % des HLM de Saint Denis, les jardiniers municipaux en grève, le travailleur immigré de Pierrefitte faisant la grève de la faim pour réclamer ses enfants et un logement décent, les résidents des foyers Sonacotra en lutte, les familles sinistrées de la cité de transit Leroy des Barres réclamant leur logement à Saint Denis, des représentants du mouvement «ni droite ni gauche» ont ainsi eu droit à la parole.

Radio 93 a d'ailleurs été lourdement réprimée par la bourgeoisie : 5 000 000 d'A.F. d'amende à son principal animateur, 3 000 F à Yvonne Huriez et 3 000 F à Deharbre, gérant de la librairie d'où a été faite l'émission.

Cette affaire a été pour le PCF l'occasion de mettre en avant son «ouverture». Jack Ralite, cité comme témoin au procès a plaidé activement en faveur des revendications révisionnistes (pour «des radios qui soient vraiment pluralistes, et un monopole des radios municipales qui le soit aussi», c'est-

à-dire faisant large place au PCF) ; il n'a par contre défendu Radio 93 que du bout des lèvres et la municipalité multiplie les tentatives pour faire résilier le bail de la librairie. Démagogie et mépris réel des besoins des masses, le PCF est apparu sous sa nouvelle image.

Ainsi mise en œuvre pour Radio 93, la double tactique de

- défense des intérêts des masses en apparence et dans les limites tracées par son projet politique, et

- répression de tout ce qui va au-delà, risque de devenir un aspect de plus en plus important de la pratique du PCF dans le 93.

Avoir la capacité d'aider ces différents mouvements à se développer sur les cités, dans les usines, à travailler ensemble, à trouver les formes de leur union afin de renforcer le front de tout ce qui porte en lui l'aspiration au socialisme, pour que ces mouvements au lieu d'être récupérés, émiettés ou réprimés au profit du PCF, matérialisent aux yeux des masses une autre voie concrète, l'alternative au révisionnisme, tel est un des enjeux de l'avenir sur le 93 pour les révolutionnaires.

Le monopole de la presse

Un exemple de ce que peut lire un habitant de Saint-Denis

REALITE
 té de ville de saint-denis du parti communiste français. JA

JEUDI 25 MAI 1978 — N° 27 (nouvelle formule)

93 actualités

HEBDOMADAIRE HABILITE A PUBLIER LES ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES
SAINT-DENIS-REPUBLICAIN

Pierrefitte - Saint-Denis - Villetaneuse

L'UNION EST UN COMB

JOURNAL DE LA SECTION P.C.F.
 SAINT-DENIS FRANC-MOISIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

ville de Saint Denis

SEINE SAINT-DENIS 93
 032.2090 32. 33.33

CABINET DU MAIRE

FLASH
 INFORMATION MUNICIPALE

SAINT-DENIS
NOTRE VILLE

bulletin d'information municipale n° 32 mai 1978

CONCLUSION

Malgré le forcing effectué par le PCF pendant les élections en Seine Saint Denis, les résultats ont mis en évidence un tassement qui, au-delà des reports de voix dûs au PS, témoigne d'une remise en cause significative de la gestion révisionniste du département.

Certes, le parti révisionniste, avec ses cellules, ses élus, ses municipalités, ses conseillers généraux et tout ce qui, directement ou indirectement, dépend de lui, représente encore un tout organisé conséquent, avec des capacités d'encadrement des masses non négligeables. Mais sa pratique fondée sur l'exercice du pouvoir par une minorité, sur un projet politique bourgeois, visant la fusion des organismes du parti révisionniste et de l'Etat, suscite des contradictions avec des couches de plus en plus larges de travailleurs.

L'expérience multiple des travailleurs du rôle du révisionniste dans la CGT, dans les cités, dans les associations de locataires ou dans les municipalités n'entraîne à l'évidence pas d'enthousiasme pour les idées de ce parti, mais plutôt passivité, indifférence et, de plus en plus, le mécontentement. En fait, malgré la répression, les calomnies, les ragots, les pressions diverses, dans la plupart des municipalités, comme dans la CGT et dans une certaine mesure parmi les militants de base du PCF, se dessinent les contours d'un courant de travailleurs qui, sans remettre en cause, le plus souvent, la totalité du projet du PCF, expriment leur défiance à la droite comme à la gauche. Certains, les plus conscients du projet et de la nature révisionniste du PCF ont engagé des luttes contre les aspects les plus criants de la gestion bourgeoise du PCF.

L'image que le PCF donne de lui-même dans sa presse nationale et locale, celle d'un parti solidement implanté, très lié aux masses populaires de Seine Saint

Denis apparaît de plus en plus comme une image fragile. En effet, les liens qui existent entre le PCF et les masses populaires sont fondés non sur un accord politique profond avec les propositions du PCF, mais sur l'importance (relativement plus grande que dans un département géré par la droite) des miettes accordées aux travailleurs et l'étroit contrôle qu'il exerce sur eux grâce à son quasi monopole de l'information et à son réseau d'organisations. En ce sens, l'influence politique du PCF qui repose, de manière de plus en plus claire, sur un appareil, sur un système de clientélisme, sur une certaine crainte des masses à se trouver exclues de ce système si elles le contestent, peut être considérée comme fragile.

Plus profondément, c'est l'expérience même que font les masses en Seine Saint Denis de la domination du PCF, qui rend ses liens avec les travailleurs fragiles, car source de contradictions de plus en plus évidentes. Contradiction entre les discours d'apparence démocratique et la pratique répressive, contradiction entre l'auto-satisfaction sur les réalisations et

les difficultés grandissantes des travailleurs, la nécessité plus vivement ressentie d'engager des luttes payantes contre la crise, au besoin en brisant le cadre de la légalité imposé par la mairie, contradiction entre la politique de division, de répression des initiatives des masses et l'aspiration profonde à prendre leurs affaires en mains... Autant de contradictions qui minent la domination du PCF en Seine Saint Denis et rendent possible et nécessaire la construction face au parti révisionniste d'une forte alternative, matérialisant les aspirations des travailleurs.

Déjà, l'apparition du mouvement écologiste dans le département, la lutte menée par Radio Libre 93 pour son existence, le développement des associations du cadre de vie, la volonté de nombreux syndicalistes de défendre avec force les véritables revendications des travailleurs sont les signes qu'un tel mouvement d'opposition à la bourgeoisie de droite et de gauche peut être construit. Développer une alternative révolutionnaire face au parti révisionniste, telle est aujourd'hui la tâche des communistes révolutionnaires. ■